

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 629

13 mars 2008

SOMMAIRE

6173373 Canada (Luxembourg), Luxembourg Branch	30146	Le Cordon Bleu International S.à.r.l.	30190
Administration & Business Consulting S.A.	30148	Le Cordon Bleu International S.à.r.l.	30190
Alzette European Clo S.A.	30150	Lux-Paris Sàrl	30146
Automation Conveyor Systems S.A.	30149	Mossi & Ghisolfi International S.A., en abrégé M&G International S.A.	30182
Bestinvest S.A.	30148	Orcovet-Lux	30191
Canfor Global Sp. z o.o. Luxembourg Branch	30146	PCF S.A.	30191
CDP Capital - EuroMezz S.à r.l.	30182	Private Equity International S.A.	30156
DH 2004 Sàrl	30192	Promorobis S.A.	30192
Domino Holding S.A.	30150	Romstore Luxembourg S.A.	30149
ECIP Elis Sàrl	30186	Rosen und Objekte S.A.	30149
Eserkco S.A.	30147	Roxy S.à r.l.	30155
Euroflight S.à.r.l.	30146	R.W.T. S.A.	30154
Fern III S. à r.l.	30152	Sicus S.A.	30147
Foyer Patrimonium S.A.	30181	Sider Invest South America S.A.	30156
Graham Thomas Invest	30191	T6 - Ney & Partners S.à r.l. en abrégé Ney & Partners	30190
Great German Stores E	30190	TeamSystem Luxco	30156
Grep Thionville II	30182	TRW Automotive Finance (Luxembourg) S.à.r.l.	30191
Lazare S.A.	30150	Van Dale Holding S.A.	30151

6173373 Canada (Luxembourg), Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 97.990.

Les comptes annuels de la société mère au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008026280/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2008, réf. LSO-CN03495. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Canfor Global Sp. z o.o. Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 114.555.

Les comptes annuels de la société mère CANFOR GLOBAL SP ZOO au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008026284/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2008, réf. LSO-CN03485. - Reçu 44 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Euroflight S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 62.164.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 12 octobre 2007

L'Assemblée Générale extraordinaire:

3) décide de conserver les livres et documents de la société pendant une durée de cinq (5) ans à partir du jour de la liquidation à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

4) prononce la clôture de la liquidation et constate que la société à responsabilité limitée EUROFLIGHT S.à r.l. a cessé d'exister.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Pour avis sincère et conforme

Pour EUROFLIGHT S.à r.l.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS s. à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008026398/601/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2008, réf. LSO-CM00279. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Lux-Paris Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 71.056.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 14 janvier 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, dix-huitième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés

commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société LUX-PARIS S.à r.l, dont le siège social à L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare, est de fait inconnu à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Isabelle Jung, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Jonathan Burger, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 5 février 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

J. Burger

Le liquidateur

Référence de publication: 2008026396/250/23.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2008, réf. LSO-CN04704. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Eserkco S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 130.223.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait de la résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société du 28 décembre 2007

L'assemblée:

- prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister;
- décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir du 28 décembre 2007 au siège social de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

ESERKCO S.A., en liquidation volontaire

Signature

Référence de publication: 2008026392/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2008, réf. LSO-CN04718. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Sicus S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 66.208.

—
DISSOLUTION

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 31 décembre 2007, que la liquidation de la société, décidée en date du 17 septembre 2007, a été clôturée et que SICUS S.A. a définitivement cessé d'exister. Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pour une période de cinq ans au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Pour SICUS S.A., société anonyme liquidée

Pour EXPERTA LUXEMBOURG

Le Liquidateur

C. Royemans / L. Heck

Référence de publication: 2008026390/1017/19.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2008, réf. LSO-CN02009. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Administration & Business Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9119 Schieren, 2, rue du Castel.

R.C.S. Luxembourg B 104.992.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 18 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008026713/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 11 février 2008, réf. DSO-CN00037. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080026095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Bestinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 93.132.

L'an deux mille huit, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de BESTINVEST S.A., R.C. Luxembourg B 93 132, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 25 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 555 du 22 mai 2003.

La séance est ouverte à quatorze heures quinze sous la présidence de Madame Marie-Pierre Denis, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Frank Bauler, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Carole Cahen, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune, constituant l'intégralité du capital social de cent mille (100.000,-) euros (EUR), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de l'objet social de la Société de celui de société Holding 1929 en celui de société pleinement imposable avec effet au 1^{er} janvier 2008 et modification afférente des articles 1, 4 et 13 des statuts.

2. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'objet social de la Société est changé de celui de société HOLDING 1929 en celui de société pleinement imposable avec effet au 1^{er} janvier 2008.

En conséquence les articles 1, 4 et 13 des statuts de la Société sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}**. Il existe une société anonyme sous la dénomination de BESTINVEST S.A.»

« **Art. 4.** La Société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière tous titres, les réaliser par voie

de vente, de cession, d'échange, accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect.

En général, la Société pourra effectuer toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement et indirectement à son objet ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

« **Art. 13.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quatorze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M.-P. Denis, F. Bauler, C. Cahen, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2008. LAC/2008/5402. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008026692/5770/61.

(080026127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Romstore Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8279 Mamer, 28, route de Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 98.514.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008026690/1933/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2008, réf. LSO-CN02965. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Rosen und Objekte S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6571 Osweiler, 1B, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 99.867.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2008.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signature

Référence de publication: 2008026695/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2008, réf. LSO-CN04389. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Automation Conveyor Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9119 Schieren, 2, rue du Castel.

R.C.S. Luxembourg B 104.102.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 18 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008026714/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 11 février 2008, réf. DSO-CN00036. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080026091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Alzette European Clo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 101.870.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008026730/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2008, réf. LSO-CN04350. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Lazare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 54.288.

Le bilan au 31 janvier 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Experts comptables

Signature

Référence de publication: 2008026733/642/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2008, réf. LSO-CN04666C. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Domino Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 98.172.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de la société le 28 janvier 2008 à 10.30 heures

Résolutions

1. L'Assemblée décide d'entériner, avec effet immédiat, la démission de M. Ole Sorensen comme Administrateur de la Société.

2. L'Assemblée décide de nommer, comme Administrateur de la Société, avec effet immédiat, Mme Sofie Van Herzele, née le 12 mai à Oudenaarde, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu en 2009.

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2008026666/536/19.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2008, réf. LSO-CN03460. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Van Dale Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 57.331.

L'an deux mille huit, le huit janvier.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réuni l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VAN DALE HOLDING S.A., avec siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 57.331, constituée suivant acte reçu par le notaire Alphonse Lentz, alors de résidence à Remich, en date du 19 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 123 du 14 mars 1997. Les statuts de la société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu sous seing privée en date du 18 janvier 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 830 du 31 mai 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec même adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit scrutateur Monsieur Serge Marion, employé privé, avec même adresse professionnelle.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- 1) Création d'une catégorie d'administrateurs A et d'une catégorie d'administrateurs B;
- 2) Nomination de Messieurs Pierre-Etienne Bindschedler et Damien Glattfelder en tant qu'administrateurs de catégorie A et nomination de Monsieur Serge Marion en tant qu'administrateur de catégorie B;
- 3) Modification de l'article 7 alinéa 1^{er} et de l'article 10 des statuts.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend la résolution suivante à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de changer le régime de signature des administrateurs pour engager valablement la société. Deux catégories d'administrateurs sont créées, à savoir la catégorie A et la catégorie B.

Deuxième résolution

L'assemblée constate que suite à la résolution précédente le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

Administrateur de catégorie A:

- Monsieur Pierre-Etienne Bindschedler;
- Monsieur Damien Glattfelder.

Administrateur de catégorie B:

- Monsieur Serge Marion.

Troisième résolution

L'assemblée décide, suite aux résolutions précédentes, de modifier l'article 7 alinéa 1^{er} et l'article 10 des statuts pour leur conférer la teneur suivante:

« **Art. 7. alinéa 1^{er}** . La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société, désignés comme administrateurs de catégorie A et administrateurs de catégorie B.»

« **Art. 10.** La société est engagée en toutes circonstances soit par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B soit par la seule signature de l'administrateur délégué.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentaire qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: N. Mager, M. Zitella, S. Marion, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, LAC/2008/1780. — Reçu 12 euros.

Le receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 13 février 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008026897/5770/66.

(080026679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Fern III S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 108.389.

In the year two thousand and seven, on the thirty-first of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

CERBERUS FERN HOLDINGS III LTD., a company incorporated and existing under the laws of Bermuda, having its registered office at Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, HM11, Bermuda, and recorded with the Registrar of Companies under number 37119, here represented by Mrs. Corinne Petit, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in New York on December 20th, 2007.

Which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole member of FERN III S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered address at 46A, avenue J. F. Kennedy, recorded under the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 108.389, incorporated pursuant to a deed of Maître Alphonse Lentz, notary, residing in Remich, on 30 May 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 13 October 2005, number 1032. The Articles have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, on 11 August 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 17 January 2006, number 111 (hereafter the «Company»).

The appearing party, representing the entire share capital, requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1. Decision to be taken concerning the dissolution of the Company in compliance with the law of August 10, 1915, as amended;

2. Appointment of a liquidator and determination of his powers.

The appearing party, representing the entire share capital, took the following resolutions:

First resolution

In compliance with the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the sole member decides to dissolve the Company.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution and in accordance with Article 18 of the articles of association of the Company, the sole member decides to appoint as liquidator FIDES (LUXEMBOURG) S.A., a société anonyme, incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 41.469.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended.

The liquidator may perform all the acts provided for by Article 145 of the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended, without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The liquidator may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the corporation.

The liquidator may, under its responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

The liquidator may distribute the Company's assets to the members in cash or in kind to his willingness in the proportion of their participation in the capital.

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the proxyholder of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire, de résidence à Luxembourg,

A comparu:

CERBERUS FERN HOLDINGS III LTD., une société constituée selon les lois des Bermudes, ayant son siège social à Clarendon House, 2, rue Church Street, Hamilton, HM11, Bermudes, et inscrite auprès du Registrar of Companies sous le numéro 37119,

Représentée par Madame Corinne Petit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York le 20 décembre 2007.

Ladite procuration, signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de FERN III S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 108.389, constituée suivant acte de Maître Alphonse Lentz, notaire, résidant à Remich, en date du 30 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 13 octobre 2005, numéro 1032. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire, résidant à Luxembourg, le 11 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 17 janvier 2006, numéro 111 (ci après la «Société»).

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision à prendre quant à la dissolution de la Société conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée;

2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

La comparant, représentant l'intégralité du capital social, prit les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'associé unique décide de dissoudre la Société.

Seconde résolution

Suite à la résolution qui précède et conformément à l'article 18 des statuts de la Société, l'associé unique décide de nommer comme liquidateur FIDES (LUXEMBOURG) S.A., une société anonyme, constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 41.469.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la société.

Le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société aux actionnaires en numéraire ou en nature selon sa volonté en fonction de leur participation au capital.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du représentant de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même représentant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Petit, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2008, LAC/2008/1090. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008026889/5770/115.

(080026652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

R.W.T. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 122.999.

L'an deux mille huit, le huit janvier.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme R.W.T. S.A., avec siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.999, constituée suivant acte reçu par le notaire soussignée, alors de résidence à Remich, en date du 20 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 246 du 24 février 2007. Les statuts de la société n'ont pas encore été modifiés depuis.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec même adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit scrutateur Monsieur Serge Marion, employé privé, avec même adresse professionnelle.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1) Création d'une catégorie d'administrateurs A et d'une catégorie d'administrateurs B;
- 2) Nomination de Messieurs Pierre-Etienne Bindschedler et Damien Glattfelder en tant qu'administrateurs de catégorie A et nomination de Monsieur Serge Marion en tant qu'administrateur de catégorie B;
- 3) Modification de l'article 7 alinéa 1^{er} et de l'article 10 des statuts.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend la résolution suivante à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de changer le régime de signature des administrateurs pour engager valablement la société. Deux catégories d'administrateurs sont créées, à savoir la catégorie A et la catégorie B.

Deuxième résolution

L'assemblée constate que suite à la résolution précédente le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

Administrateur de catégorie A:

- Monsieur Pierre-Etienne Bindschedler;
- Monsieur Damien Glattfelder.

Administrateur de catégorie B:

- Monsieur Serge Marion.

Troisième résolution

L'assemblée décide, suite aux résolutions précédentes, de modifier l'article 7 alinéa 1^{er} et l'article 10 des statuts pour leur conférer la teneur suivante:

« **Art. 7. alinéa 1^{er}** . La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société, désignés comme administrateurs de catégorie A et administrateurs de catégorie B.»

« **Art. 10** . La société est engagée en toutes circonstances soit par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B soit par la seule signature de l'administrateur délégué.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentaire qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: N. Mager, M. Zitella, S. Marion, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008. LAC/2008/178. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008026900/5770/66.

(080026692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Roxy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 101.836.

Extrait de la décision de l'Associé unique adoptée le 6 avril 2007

Conformément à la cession de parts sociales du 6 avril 2007, ROXY LIMITED, avec adresse au 51-53, Shortland Street, Auckland, New Zealand, enregistrée New Zealand Companies Office sous le numéro 1474891, a cédé les 125 parts sociales détenues dans le capital de la Société à ROXI SETTLEMENT GmbH, avec adresse au 75, Bearerstrasse, CH-6300 Zug, Switzerland, enregistré au Registar of Companies of Switzerland sous le numéro CH-170.4.007.139-2.

Il a été décidé d'accepter et approuver le nouvel associé ROXI SETTLEMENT GmbH, et d'enregistrer la cession de parts sociales dans le registre des associés de la Société.

Luxembourg, le 6 avril 2007.

Pour extrait sincère et conforme

ROXY S.à r.l.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

M. Bogers

Gérant

Référence de publication: 2008026777/1084/23.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2008, réf. LSO-CN03372. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Sider Invest South America S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 98.096.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 décembre 2007, acte n^o 975 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux
Notaire

Référence de publication: 2008026918/208/13.

(080026142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Private Equity International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 85.227.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 décembre 2007, acte n^o 985 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux
Notaire

Référence de publication: 2008026920/208/13.

(080026134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

TeamSystem Luxco, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 104.614.

In the year two thousand and seven, on the twenty-eighth of December.

Before us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of shareholders of TeamSystem LUXCO (the «Company»), a société en commandite par actions, having its registered office at 9A, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 104.614, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on the 23 November 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 2 March 2005, number 186. The articles of incorporation have been last amended on 27 December 2006 by a deed of the same notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 12 April 2007, number 587.

The meeting is opened at six p.m., with Mr Raymond Thill, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Germaine Schwachtgen, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Corinne Petit, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Creation of Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each;
2. Increase of the share capital of the Company up to a maximum amount of five hundred thousand euro (EUR 500,000.-) in order to increase it from its current amount of three million six hundred three thousand five hundred eighty-seven euro fifty cents (EUR 3,603,587.50) up to a maximum amount of four million one hundred three thousand five hundred eighty-seven euro fifty cents (EUR 4,103,587.50) through the issuance of a maximum amount of four hundred thousand (400,000) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each;
3. Increase of the authorized capital of the Company by an amount of six million eight hundred seventy-five thousand euro (EUR 6,875,000.-) in order to increase it from its current amount of one hundred eleven million five hundred thirty-

five thousand seventy euro (EUR 111,535,070.-) up to one hundred eighteen million four hundred ten thousand seventy euro (EUR 118,410,070.-);

4. Introduction of new provisions relating to a call option right of the BAIN Investors (as such term is defined in the articles of incorporation of the Company);

5. Subsequent amendment of article 6 of the articles of incorporation of the Company;

6. Miscellaneous.

II. - That the shareholders present or represented, the proxy-holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy-holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialed *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the majority of the share capital is present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declare that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and that the convening notices have been duly sent.

IV. - That the present meeting, representing the majority of the share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to create a new class of shares, the Class B Ordinary Shares, with a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class B Ordinary Shares»).

Second resolution

The general meeting decides to increase the share capital of the Company by an amount of four hundred ninety-three thousand three hundred sixty-four euro (EUR 493,364.-) in order to increase it from its current amount of three million six hundred and three thousand five hundred eighty-seven euro fifty cents (EUR 3,603,587.50) up to four million ninety-six thousand nine hundred fifty-one euro fifty cents (EUR 4,096,951.50) through the issuance of three hundred ninety-four thousand six hundred ninety-one (394,691) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each pursuant to the exercise of certain options.

The three hundred ninety-four thousand six hundred ninety-one (394,691) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed as follows:

- Eighty-nine thousand nine hundred seventy-eight (89,978) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Gianandrea De Bernardis, with address at Via Fontanorio 6 Parma, Italy, for a total consideration of one hundred twelve thousand four hundred seventy-two euro fifty cents (EUR 112,472.50), out of this amount twenty-eight thousand one hundred eighteen euro (EUR 28,118.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Fifty-two thousand nine hundred twenty-six (52,926) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Cristiano Zanetti with address at Via Alla Cros 22, 38024 Cogolo (TN), Italy, for a total consideration of sixty-six thousand one hundred fifty-seven euro fifty cents (EUR 66,157.50) out of this amount sixteen thousand five hundred thirty-nine euro (EUR 16,539.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Fifty-two thousand nine hundred twenty-six (52,926) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Stefano Matera, with address at Via V Di Cagno 32, Bari, Italy, for a total consideration of sixty-six thousand one hundred fifty-seven euro fifty cents (EUR 66,157.50) out of this amount sixteen thousand five hundred thirty-nine euro (EUR 16,539.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Twenty-nine thousand one hundred and ten (29,110) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Michele Colavita, with address at Viale Manzoni 287, 86100 Campobasso, Italy, for a total consideration of thirty-six thousand three hundred eighty-seven euro fifty cents (EUR 36,387.50) out of this amount nine thousand ninety-seven euro (EUR 9,097.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Twenty-nine thousand one hundred and ten (29,110) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Vincenzo Ferrari, with address at Via Leonardo Da Vinci N-3, Parma, Italy, for a total consideration of thirty-six thousand three hundred eighty-seven euro fifty cents (EUR 36,387.50) out of this amount nine thousand ninety-seven euro (EUR 9,097.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Thirteen thousand two hundred thirty-two (13,232) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Tarcisio Sbriscia, with address at Strada Fonte Mandriola 154/B, Senigallia (AN), Italy, for a total consideration of sixteen thousand five hundred forty euro (EUR 16,540.-) out of this

amount four thousand one hundred thirty-five euro (EUR 4,135.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Seven thousand nine hundred thirty-eight (7,938) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Umberto Rochetti, with address at Via Oberdan, 8 Cartoceto (PV), Italy, for a total consideration of nine thousand nine hundred twenty-two euro fifty cents (EUR 9,922.50) out of this amount two thousand four hundred eighty-one euro (EUR 2,481.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Massimo Bartolacci, with address at Savonaroca 22/B, 60019 Senigalli (AN), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Massimo Perini, with address at Via F.II Kennedy 23, Barbara (AN), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Scorretti Daniele, with address at Via Liguria 34A, Falconara Marittima (AN), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Francesco Quattrini, with address at Via Mercantini 19, 60020 Ancona, Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Roberto Manzelli, with address at Via Adda 13, 47833 Mordano Di Romacina (RN), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Giovanni Colasurdo, with address at Via Insorti D'Ungheria 11, 86030 Guardalfiera (CB), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Adel Hasanin, with address at Via Montechiaro 34, Borgo S. Maria, 61100 (PV), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Alessandro Salerno, with address at Via Sarajevo 1/A - 61020 Sant'Angelo In Lizzola (PV), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Paolo Marinsalti, with address at Don Minzoni 47, 60044 Fabriano (AN), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Massimiliano Copparoni, with address at Via Madonna a Mare, 37, 61032 Fano (PV), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Luigi Mastrangelo, with address at c.da Quartilia snc, 86010 Ferrazano (CB), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Roberto Vaccari, with address at Via T. Fida, 10, 60044 Fabriano (AN), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Vincenzo Costantini, with address at Via 13 Martiri Di Kindi-9, 50044 Fabriano (AN), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Six thousand seven hundred fourteen (6,714) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Fulvio Talucci, with address at Via Del Trangioli, 88 Petacciato (CB) 86038, Italy for a total consideration of eight thousand three hundred ninety-two euro fifty cents (EUR 8,392.50) out of this amount two thousand ninety-eight euro (EUR 2,098.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;
- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Antonio Di Guisepe with address at Largo Betulla, 18, 86010 Ferrazzano (CB), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;
- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Antonio Tonelli, with address at Via Palermo 19A, Marotta di Mondolfo, Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;
- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Ricardo Crescentini, with address at Via Nazionale 234, 61022 Colburdoro (PV) Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;
- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Mauro Sorci, with address at Via Capanna 109/C, 60019 Senigallia (AN), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;
- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Francesco Ferrandi with address at SS Adriatica Sud 197, 60019 Senigallia (AN) Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;
- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Stefano Cambioli, with address at c/o TeamSystem SpA, via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;
- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Giorgio Tranquilli, with address at Via Genovesis, 5, 60015 Senigallia, Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;
- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Luigi D'Alessio, with address at Via Martiri della Liberia 75/A, Matelica (ML), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;
- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Andrea Tedeschi, with address at Via Mazzini 180, Campobasso, Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;
- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Michele Cerio, with address at Via Matese n°12, 86010-Ferrazzano (CB), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;
- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Franco Nicoletti, with address at Viale Antonini, 20, 31035 Crocetta del Montello (TV), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;
- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Andrea Baldelli, with address at Via San Francesco 20, 61045 Pergola (PS), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;
- Four thousand eight hundred sixty-three (4,863) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Fabrizio Lunazzi, with address at Via Ranieri 22/D 60131 Ancona, Italy, for a total consideration of six thousand seventy-eight euro seventy-five cents (EUR 6,078.75) out of this amount one thousand five hundred twenty euro (EUR 1,520.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Antonio Bargagna, with address at V.G. Di Vittorio 56, Mondolfo (PV), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Luca Montecchiani, with address at Via Verdi, 11 Sassoferrato (AN), Italy, for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Danilo Sgolastra, with address at Via Circonvallazione, 11 Polverigi (AN), Italy, for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Gianluca Sgolastra, with address at Via d'Annunzio 9, 60027 Osimo (AN), Italy for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Mario Gaudino, with address at Via Volta 9, Ferrazzano (CB), Italy for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Pierino Panichella, with address at c.da Quartilia snc, 86010 Ferrazzano (CB), Italy, for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand eighty-three (2,083) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Ricardo Pasqualini, with address at Via G. Matteotti 18, 60010 Barbara (AN), Italy, for a total consideration of two thousand six hundred and four euro (EUR 2,604.-) out of this amount six hundred fifty-one euro (EUR 651.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Paolo Principi, with address at Via Gardenie, 22 Montemarciano (AN), Italy, for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Michele Di Rienzo, with address at Via Firmze, 4 Santa Croie Di Magliano (CB), Italy, for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof v 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Amato Di Lorio, with address at Viale Vittorio Veneto, 3, 86010 Busso (CB), Italy, for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Claudio Tavolini, with address Via Bachelet, 53, 60044 Fabriano (AN) Italy, for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof represented 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Carmine Norelli, with address at Via XXV Aprile, 27/N, Campobasso, Italy, for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Alfredo Tortolini, with address at Piazza Matteotti 6 Cerreto d'Esi (AN), Italy, for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof represented 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Gisella Settini, with address at Fabriano - Localita San Donato 122/B, 60044, Italy for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Roberta Tomasetti, with address at Via Peticari, 61035 Marotta, Italy, for a total consid-

eration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Simone Villani, with address at Via Case Popolari, 32, 27030 Zinasco (PV) Italy, for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Paolo Perinati, with address at Via Marconi, 112 - 27055 Riv anazzano (PV) Italy, for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Simone Orlietti, with address at Via A Manzoni 10/E - 60010 Ripe (AN), Italy, for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Four hundred ninety-six (496) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Norberto Sergio Barbieri, with address at Via B. Croce, 5, 60019 Senigallia (AN), Italy, for a total consideration of six hundred twenty euro (EUR 620.-) out of this amount one hundred fifty-five euro (EUR 155.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Six thousand seven hundred fifteen (6,715) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Stefano Roversi, with address at Via Dantes 8, 20052 Monza (MI), Italy for a total consideration of eight thousand three hundred ninety-three euro seventy-five cents (EUR 8,393.75) out of this amount two thousand ninety-eight euro (EUR 2,098.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Two thousand four hundred eighty (2,480) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Luigi Innocenzi, with address at Via Flaminia I^a, 58, 60027 Osimo (AN), Italy, for a total consideration of three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-) out of this amount seven hundred seventy-five euro (EUR 775.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- Twenty-three thousand seven hundred and four (23,704) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) have been subscribed by Frederico Leproux, with address at Via De Saint Bon 81, 00195 Rome, Italy, for a total consideration of twenty-nine thousand six hundred thirty euro (EUR 29,630.-) out of this amount seven thousand four thousand and eight euro (EUR 7,408.-) have been paid up at the date hereof representing 25% of the total consideration;

- The new shares have been subscribed for a total consideration of four hundred ninety-three thousand three hundred sixty-four euro (EUR 493,364.-) out of this amount one hundred twenty-three thousand three hundred forty-one euro (EUR 123,341.-) has been paid up a the date hereof representing 25% of the total consideration; The three thousand three hundred forty-one euro (EUR 123,341.-) are entirely allocated to the share capital of the Company

Third resolution

The meeting decides to increase the authorized capital of the Company by an amount of six million eight hundred seventy-five thousand euro (EUR 6,875,000.-) in order to increase it from its current amount of one hundred eleven million five hundred thirty-five thousand seventy euro (EUR 111,535,070.-) represented by eighty-nine million two hundred twenty-eight thousand fifty-six (89,228,056) Class A Ordinary Shares up to one hundred eighteen million four hundred and ten thousand seventy euro (EUR 118,410,070.-) represented by:

- a) forty-six million eight hundred fifty-five thousand seven hundred nine (46,855,709) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) per share, which are reserved for issuance at a later time;

- b) thirty-three million nine hundred seventy-seven thousand six hundred fifty-six (33,977,656) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) per share, which are reserved for issuance for the conversion of the Series 1 CPECs;

- c) six million nine hundred thirty-eight thousand fifty-seven (6,938,057) Class A Ordinary Shares and/or Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) per shares, which are reserved for issuance upon the exercise of any Executive Option pursuant to the Executive Option Agreement;

- d) five million five hundred thousand (5,500,000) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) which are reserved for issuance for the conversion of the Series 2 CPECs; and

- e) one million four hundred fifty-six thousand six hundred thirty-four (1,456,634) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) per share, which are reserved for issuance upon the exercise of any Warrant pursuant to the Warrant Agreements.

Based on the report provided by the sole manager of the Company, the meeting unanimously resolves in accordance with article 32-3 (5) of the law of 1915 to authorize the manager to suppress the preferential right of subscription of the existing shareholders within the limits of the authorized capital.

Fourth resolution

The meeting decides to insert new provisions relating to a call option right of the BAIN Investor on the Class B Ordinary Shares in case a Liquidity Event occurring between January 1st, 2008 and December 31st, 2010 is contemplated by the Manager and the BAIN Investor.

Liquidity Event means:

- (i) an Approved Sale; or
- (ii) a Public Offering approved by the Manager.

In case a Liquidity Event occurring between January 1st, 2008 and December 31st, 2010 is contemplated by the Manager and the BAIN Investor, the BAIN Investor shall have the right to purchase from the Executives some or all of the Class B Ordinary Shares held by such Executives, as determined in separate agreements as may be entered into by the Company, the BAIN Investor and each Executive. If such right is exercised, the Executives shall be obliged to sell the Class B Ordinary Shares pursuant to the terms and conditions of this article (the «BAIN Call Option»).

The BAIN Call Option shall be exercisable by the BAIN Investor by giving a written notice within a period of at least 15 (fifteen) Business Days before the occurrence of the Liquidity Event (the «Call Option Notice»).

The purchase and sale of the Class B Ordinary Shares subject matter of the Call Option Notice is to be completed at a closing to be held at the place elected by the BAIN Investor and on the date not later than 45 (forty-five) Business Days following receipt of the Call Option Notice by the Executive as decided by BAIN Investor.

Fifth resolution

As a consequence of the above mentioned resolutions, the meeting decides to amend article 6 of the articles of incorporation, which shall now read as follows:

« **Art. 6. Corporate Capital**

6.1. Subscribed Capital.

The Company's subscribed capital is fixed at four million ninety-six thousand nine hundred fifty-one euro fifty cents (EUR 4,096,951.50) consisting of the following:

- a. one (1) Management Share having a nominal value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) per share;
- b. two million eight hundred eighty-two thousand eight hundred sixty-nine (2,882,869) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) per share;
- c. three hundred ninety-four thousand six hundred ninety-one (394,691) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) per share.

All shares shall vote together and, except as may be required by law or set forth in these Articles, the holders of any separate class of shares shall not be entitled to vote separately on any matter. No shares of any class shall be entitled to any pre-emptive rights with respect to any shares of the Company, except as may be required by law.

6.2. The Management Share(s)

(a) The Management Share(s). All Management Share(s) shall be identical in all respects. All Management Share(s) shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Management Share(s).

(b) Voting Rights. Each Management Share(s) will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.3. The Class A Ordinary Shares.

(a) The Class A Ordinary Shares. All Class A Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class A Ordinary Shares. All Class A Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class A Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class A Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.4. The Class B Ordinary Shares.

(a) The Class B Ordinary Shares. All Class B Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class B Ordinary Shares. All Class B Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class B Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class B Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.5. Redemption; Convertibility.

(a) Redeemable Shares. The Company may issue redeemable shares. The redeemable shares bear the same rights to receive dividends and have the same voting rights as Ordinary Shares. Subscribed and fully paid in redeemable shares shall

be redeemable on a pro rata basis of shares held by each holder upon request of the Company in accordance with the provisions of Article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, or as may be provided for in a written agreement which may be entered into among the shareholders of the Company. The redemption may take place pursuant to a resolution passed by holders of a majority of the outstanding Ordinary Shares at a meeting of the shareholders convened in accordance with Article 12. The redemption of the redeemable shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies (distributable funds, inclusive of the extraordinary reserve established with the funds received by the company as an issue premium) or the proceeds of a new issue made with the purpose of such redemption. The redeemed shares bear no voting rights, and have no rights to receive dividends or the liquidation proceeds. The redeemed shares may be cancelled upon request of the Manager by a positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with article 15 of the Articles. The Class A Ordinary Shares and the Class B Ordinary Shares are redeemable shares in accordance with this article 6.5 and the provision of Article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

(b) Special Reserve. An amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the accounting par value, of all the shares redeemed must be included in a reserve which cannot be distributed to the shareholders except in the event of a capital reduction of the subscribed share capital; the reserve may only be used to increase the subscribed share capital by capitalisation of reserves.

(c) Redemption Price. Except if provided otherwise in these Articles or by a written agreement which may be entered into among the shareholders, the redemption price of the redeemable shares is calculated by the Manager(s), or by such person appointed by the Managers), on the basis of the net asset value of all assets and liabilities of the Company. The net asset value of the Company's shares shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of any valuation day by dividing the net assets of the Company, being the value of the Company's assets less its liabilities at close of business on that day, by the number of shares of the Company then outstanding at such close of business, in accordance with the rules the Manager(s) shall regard as fair and equitable. Any such valuation must be approved by holders of a majority of the outstanding Ordinary Shares at a meeting of the shareholders convened in accordance with Article 12. In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error, any calculation of the redemption price by the Manager(s) that is approved by a majority of the shareholders of the Company shall be conclusive and binding on the Company and on its present, past and future shareholders.

(d) Redemption Procedure. Except if otherwise provided in a written agreement which may be entered into among the shareholders of the Company, at least 20 days prior to the redemption date, written notice shall be sent by registered mail or internationally recognized overnight courier to each registered shareholder of the Ordinary Shares to be redeemed, at his or her address last shown in the shareholder's register of the Company, notifying such holder of the number of shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the redemption price, the procedures necessary to submit the Ordinary Shares to the Company for redemption and the projected date of the general meeting of shareholders resolving on the redemption of Ordinary Shares and the valuation of the redemption price, as provided for in article 6.5(a) and 6.5(c) here above. Each holder of Ordinary Shares to be redeemed shall surrender the certificate or certificates, if any, issued in relation to such Ordinary Shares to the Company. The redemption price of such Ordinary Shares shall be payable to the order of the person whose name appears on the share register as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such shareholder before the redemption date.

(e) Convertibility. The Ordinary Shares shall not be convertible into any other class of shares.

6.6. Right to Purchase Certain Ordinary Shares.

(a) Call Option. In the event that (i) the Company shall deliver a notice of termination of employment or a notice of termination of a consultancy agreement (a «Termination Notice») to any holder of Ordinary Shares employed by the Target directly or by one of the Target's Subsidiaries, or any individual holding Ordinary Shares of the Company employed as a third party consultant by the Target or one of the Target's Subsidiaries (an «Executive») or (ii) an Executive is no longer employed by the Target or any of its Subsidiaries for any reason (the earlier of (x) the date of such Executive's termination of employment and (y) the date of delivery of such Termination Notice being referred to herein as the «Termination Date»), such Executive's Ordinary Shares together with any other securities of the Company subscribed for or purchased by such Executive, including Ordinary Shares subscribed for by such Executive pursuant to any Executive Option Agreement (collectively, «Executive Securities»), whether held by such Executive or by one or more of his or her Permitted Executive Transferees, will, at the Company's discretion, be subject to purchase by the Company. In the event that such a purchase by the Company would be restricted by law, in breach of any loan or other agreement, or if the Company does not have the financial capacity to engage in such a purchase (each individually a «Prohibiting Event», and, collectively, the «Prohibiting Events»), then, the Executive Securities shall be subject to purchase by the BAIN Investors, at their discretion, or to such Persons as the BAIN Investors may identify, pursuant to the terms and conditions set forth in this Article 6.6 (the «Call Option»).

(b) Good Leaver. If such Executive's employment by the Target or any of its Subsidiaries has terminated (or is being terminated) as a result of (i) such Executive's voluntary resignation after the fifth anniversary of the applicable Closing Date, (ii) such Executive's termination without Just Cause or (iii) such Executive's death or disability (a «Good Leaver»), then on or after the Termination Date, and subject to any agreement the shareholders may enter into with respect thereto, the Company may elect to purchase such Executive's Executive Securities at Fair Market Value.

(c) Bad Leaver. If such Executive (i) is (or is being) dismissed or removed as director or employee of the Target or any of its Subsidiaries for Just Cause or (ii) voluntarily resigns prior to the fifth anniversary of closing (a «Bad Leaver»), then on or after such Executive's Termination Date, and subject to any agreement the shareholders may enter into with respect thereto, the Company may elect to purchase all of the Executive Securities at the lower of either Original Cost or Fair Market Value in accordance with the procedures set forth below.

(d) Call Option Exercise Procedures. The Company may elect to exercise the right to purchase all or any portion of such Executive's Executive Securities, pursuant to the Call Option by delivering written notice (the «Option Exercise Notice») to the holder or holders of such Executive's Executive Securities, within 180 days after such Executive's Termination Date. The Option Exercise Notice will set forth the amount of such Executive's Executive Securities to be acquired from such holder(s), the aggregate consideration to be paid for such Executive Securities, and the time and place for the closing of the transaction. If any of the Executive Securities are held by Permitted Transferees of the relevant Executive, the Company may purchase the Executive Securities elected to be purchased from such holder(s) of Executive Securities pro rata according to the number of Executive Securities held by such holder(s) at the time of delivery of such Option Exercise Notice (determined as nearly as practicable to the nearest Ordinary Share). If the Company elects to exercise the Call Option, the Securities so acquired shall be redeemed in accordance with the provisions of Article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

If the Company cannot exercise the Call Option subject to the occurrence of a Prohibiting Event, the Manager will deliver written notice to the BAIN Investor, within 30 days of the Company determining it is subject to a Prohibiting Event, setting forth the name of such Executive and the Termination Date. The BAIN Investor may elect to exercise the right to purchase, or may direct the Executive to sell to Persons identified by the BAIN Investors, all or any portion of such Executive's Executive Securities, pursuant to the Call Option by delivering an Option Exercise Notice to the holder or holders of such Executive's Executive Securities, within 180 days after such Executive's Termination Date. If any of the Executive Securities are held by Permitted Transferees of the relevant Executive, the BAIN Investor may purchase, or may direct the Executive to sell to Persons identified by the BAIN Investors, the Executive Securities elected to be purchased from such holder(s) of Executive Securities pro rata according to the number of Executive Securities held by such holder(s) at the time of delivery of such Option Exercise Notice (determined as nearly as practicable to the nearest Ordinary Share).

(e) Assignment Rights. If the BAIN Investor shall have elected to exercise the Call Option and to purchase Executive Securities, then at any time prior to the exercise of the Call Option, the BAIN Investor may offer such departing Executive's Executive Securities to any New Executive(s) (if any) in such amount(s) as the BAIN Investor so determines in its full discretion. The BAIN Investor may also, in its sole discretion, offer to each Executive employed by the Company or any of its Subsidiaries as of the date that such Call Option is exercisable, the opportunity to purchase such Executive's pro rata portion of all or a portion of the Executive Securities to be acquired in connection with such Call Option (based on the number of Ordinary Shares held by such Executive as of the relevant Termination Date as a percentage of the total number of Ordinary Shares held by all Executives). Notwithstanding the foregoing, if the BAIN Investor elects to purchase all or any part of the Executive Securities, then the BAIN Investor shall offer to any other holders of Ordinary Shares (the «Other Investors») the opportunity to purchase their pro rata portion of such Executive Securities to be acquired in connection with such Call Option (based on the number of Ordinary Shares held by the Other Investors, including the Ordinary Shares issuable upon the exercise of the Warrants, as of the relevant Termination Date as a percentage of the total number of Ordinary Shares outstanding on a fully diluted basis). If the Other Investors do not elect to purchase such pro rata share of the Executive Securities, the BAIN Investor may elect either to purchase such remaining Executive Securities or to assign all or any portion of the Call Option of the Executive Securities to the Company or to any other Securityholder, if any; provided that if the BAIN Investor and the Other Investors shall purchase such Executive Securities, they shall have the right to purchase such Executive Securities on a pro rata basis in proportion to their respective holdings of CPECs and Class A Ordinary Shares (treated as a single Class) as of the relevant Transaction Date, provided further, that such Other Investors have executed an undertaking to sell such Executive Securities pro rata with the BAIN Investor if the BAIN Investor so directs. Such election shall be effective with respect to all or any portion of the Call Option. If any portion of the Call Option is assigned to any Executive or to the Other Investors, as the case may be, then prior to the 180th day following the Termination Date, such Executives or the Other investors, as the case may be, will be entitled to exercise the Call Option in the manner set forth in this Article 6.6. If any Executive Securities as to which the Other Investors have exercised the Call Option shall not have been purchased by the Other Investors, then the BAIN Investor shall have the option to purchase any remaining Executive Securities pursuant to the Call Option.

(f) Closing. The closing of the transactions contemplated by this Article 6.6 will take place on the date designated by the BAIN Investor, the Executives, the Company or the Other Investors in the Option Exercise Notice. The BAIN Investor, their permitted assignees, or any of the Executives, the Company and the Other Investors, as the case may be, will pay for the Executive Securities to be purchased by them pursuant to the Call Option by delivery of a check or a wire transfer of immediately available funds or of a promissory note, in each case payable to the holder of such Executive Securities in an amount equal to the aggregate purchase price for such Executive Securities. The BAIN Investor and/or the Executives, the Company or the Other Investors as the case maybe, shall receive customary representations and warranties from each seller regarding the sale of the Executive Securities to the relevant purchaser, including, for example,

representations that (i) such seller has the requisite power and authority to enter into such agreement, (ii) such seller has good and marketable title to the Executive Securities to be transferred free and clear of all liens, claims and other encumbrances, (iii) such sale does not contravene or conflict with any undertaking or other obligations of the seller and (iv) any agreement relating to such sale constitutes a binding obligation of the seller.

(g) Termination of Repurchase Right. The rights of the Company, the BAIN Investor and the Other Investors to purchase Executive Securities pursuant to this Article 6.6 shall terminate upon a Sale of the Target

6.7. Distributions to Shareholders. If any distribution to the shareholders is determined to be made by the Company's shareholders meeting and/or by the Manager (whether by interim dividend, redemption or otherwise), the shareholders will be entitled to receive distributions, when, as, and if declared by the Company's shareholders meeting and/or by the Manager out of funds legally available therefore, in accordance with applicable law, in the manner described in the remaining provisions of this Article 6.7.

The Class A Ordinary Shares and Class B Ordinary Shares and the Management Share(s) shall be entitled to receive all distributions made by the Company with respect to its Ordinary Shares and Management Share(s) as follows:

1) the holders of Class A Ordinary Shares shall have a preferential right to receive any distributions up to an amount to be determined in a separate agreement with an interest rate of 3.75% per year, since 1 July 2007, based on the number of Class A Ordinary Shares held by each such holder as of such date;

2) out of the remaining balance, the holders of Class A Ordinary Shares, Class B Ordinary Shares and Management Share(s) shall rank on a pari passu basis and the distributions shall be made pro rata among the holders of Class A Ordinary Shares, Class B Ordinary Shares and Management Share(s) based on the number of Class A Ordinary Shares, Class B Ordinary Shares and Management Share(s) held by each such holder as of such date.

6.8. Liquidation Rights.

In the event of a liquidation, after payment of all debts and liabilities of the Company, the residual assets of the Company will be distributed to the shareholders in the manner set forth in Article 6.7 above. Neither a merger nor consolidation of the Company into or with any other entity or entities, nor a merger or consolidation of any other entity or entities into or with the Company, nor a sale, transfer, lease or exchange (for cash, securities or other consideration) of all or any part of the assets of the Company shall be deemed to be a liquidation within the meaning of this Article 6.8, unless such merger, consolidation, sale, transfer, lease or exchange shall be in connection with or intended to be a plan of complete liquidation, dissolution or winding up of the Company.

6.9. Authorised Capital

In addition to the subscribed capital, the Company has an authorised capital which is fixed at one hundred eighteen million four hundred and ten thousand seventy euro (EUR 118,410,070.-) represented by:

a) forty-six million eight hundred fifty-five thousand seven hundred nine (46,855,709) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) per share, which are reserved for issuance at a later time;

b) thirty-three million nine hundred seventy-seven thousand six hundred fifty-six (33,977,656) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) per share, which are reserved for issuance for the conversion of the Series 1 CPECs;

c) six million nine hundred thirty-eight thousand fifty-seven (6,938,057) Class A Ordinary Shares and/or Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) per shares, which are reserved for issuance upon the exercise of any Executive Option pursuant to the Executive Option Agreement;

c) five million five hundred thousand (5,500,000) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) which are reserved for issuance for the conversion of the Series 2 CPECs; and

d) one million four hundred fifty-six thousand six hundred thirty-four (1,456,634) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) per share, which are reserved for issuance upon the exercise of any Warrant pursuant to the Warrant Agreements.

During a period ending five (5) years after the date of publication of the shareholders' resolution to create the authorised capital in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the Manager is authorised to increase in one or several times the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorised capital. Such new shares (Ordinary Shares, preferred shares or shares of any class which may be issued by the Company) may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Manager may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the new shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the new shares to be subscribed and issued, to determine if the new shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what an extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either by cash or by assets other than) cash. Unless the shareholders shall have otherwise agreed, when realising the authorised capital in full or in part, the Manager is expressly authorised to limit or to waive the preferential subscription right reserved to existing shareholders. The Manager may delegate to any duly authorised director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the new shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the Managers, the present Article is, as a consequence, to be adjusted.

6.10. Amendment of the subscribed and of the authorised capital.

The subscribed and the authorised capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the present Articles.

6.11. BAIN Call Option right

In case a Liquidity Event occurring between January 1st, 2008 and December 31st, 2010 is contemplated by the Manager and the BAIN Investor, the BAIN Investor shall have the right to purchase from the Executives some or all of the Class B Ordinary Shares held by such Executives, as determined in separate agreements as may be entered into by the Company, the BAIN Investor and each Executive. If such right is exercised, the Executives shall be obliged to sell the Class B Ordinary Shares pursuant to the terms and conditions of this article (the «BAIN Call Option»).

The BAIN Call Option shall be exercisable by the BAIN Investor by giving a written notice within a period of at least 15 (fifteen) Business Days before the occurrence of the Liquidity Event (the «Call Option Notice»).

The purchase and sale of the B Shares subject matter of the Call Option Notice is to be completed at a closing to be held at the place elected by the BAIN Investor and on the date not later than 45 (forty-five) Business Days following receipt of the Call Option Notice by the Executive as decided by BAIN Investor.

6.12 Definitions.

For the purpose of these Articles:

«Affiliate» or «Affiliates» when used with reference to any Person, shall mean any Person (i) which is controlled by such Person, (ii) controlling such Person, or (iii) which is under common control with such Person.

«Approved Sale» means a sale of the Company approved by the Manager and the BAIN Investor.

«Articles» means the articles of association of the Company as amended from time to time.

«Bad Leaver» has the meaning provided in Article 6.6(c).

«BAIN Call Option» has the meaning provided in article 6.10 of the Articles

«BAIN Investor» means each of BAIN CAPITAL FUND VIII-E, LP; BAIN CAPITAL FUND VII-E (UK), LP; BCIP ASSOCIATES III, BCIP ASSOCIATES III-B; BCIP TRUST ASSOCIATES III, BCIP TRUST ASSOCIATES III-B; K&E INVESTMENT PARTNERS LLC - 2004 - B DIF; PEDER SMEDVIG CAPITAL AS; Vincent Rouxel, VR SERVICES S.à r.l., and any assignee or transferee of any interest in the Company directly from any of them and «BAIN Investors» means more than one of them.

«Class A Ordinary Shares» mean the Class A Ordinary Shares issued by the Company as provided for in article 6.3 of the Articles.

«Class B Ordinary Shares» mean the Class B Ordinary Shares issued by the Company as provided for in article 6.4 of the Articles

«Call Option» has the meaning provided in Article 6.6(a).

«Call Option Notice» has the meaning provided in article 6.10 of the Articles.

«Closing Date» shall mean 22 December 2004 or such other date on which any New Executive shall purchase Executive Securities.

«Company» has the meaning provided in Article 1.

«Control» shall mean in respect of a Person the power to manage or govern such Person, or to appoint the managing and governing bodies of such Person, or a majority of the members thereof if they decide collectively, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise (in such respect, a limited partnership shall be deemed to be Controlled by its general partner).

«Executive» has the meaning provided in Article 6.6(a).

«Executive Equity Subscription Agreement» means the agreement entered into on 3 December 2004 by and between the Company, the Executives and the BAIN Investor.

«Executive Option Agreement» means each Executive Option Agreement entered into between the Company and the Executive identified therein, granting to such Executive Certain options to acquire Class A Ordinary Shares and/or Class B Ordinary Shares, «Executive Option Agreements» means more than one of them.

«Executive Options» means the Series A Options, Series B Options, Series C Options and Series D Options to acquire Class A Ordinary Shares and the Options to acquire Class B Ordinary Shares, in each case in accordance with the terms of the Executive Option Agreements.

«Executive Securities» has the meaning provided in Article 6.6(a).

«Fair Market Value» means, with respect to any Security or Securities, the proportion of the aggregate net proceeds that the holder of such Security or Securities would be entitled to receive pursuant to a hypothetical liquidating distribution of the Company, where the aggregate proceeds to be distributed in connection with such hypothetical liquidating distribution shall be deemed to be an amount equal to the aggregate net proceeds that the holders of the Securities of the Company would receive in connection with a sale of all the assets of the Company at their market value, as determined by the Board in its good faith discretion. If an Executive shall notify the Board that it does not agree with the market value as determined by the Board, then the Board and such Executive shall have 30 days from the date of delivery of the notice

of disagreement from such Executive to agree on the appointment of an Independent Third Party accountant from either PricewaterhouseCoopers, ERNST AND YOUNG or CITIGROUP to determine the fair market value of the Securities. The cost of such an accountant shall be shared equally by the Company and such Executive. If the Board and such Executive are unable to reach agreement on the appointment of such accountant prior to the expiration of such 30-day period, then such Executive, in his or her sole discretion, shall select an accountant from either PricewaterhouseCoopers, ERNST AND YOUNG or CITIGROUP, provided that such Executive shall then be responsible for paying 75% of the cost of such accountant. The valuation calculated by such Independent Third Party accountant shall be final and binding on the Board and the Executive.

«Family Group» means, with respect to any natural Person, such Person's parents (whether natural or by adoption), spouse and descendants (whether natural or by adoption) and any trust (whether arising under a settlement inter vivos, a testamentary disposition or an intestacy) solely for the benefit of such Person and/or such Person's parents, spouse and/or descendants. «Good Leaver» has the meaning provided in Article 6.6(b).

«Independent Third Party» means any Person who, immediately prior to the contemplated transaction, does not beneficially own in excess of 5% of the Company's Ordinary Shares on a fully-diluted basis (a «5% Owner»), who is not an Affiliate of any such 5% Owner and who is not a member of the Family Group of any such 5% Owner.

«Just Cause» means (i) the commission of a felony or a crime involving moral turpitude or the commission of any other act or omission involving dishonesty or fraud or the commission of any act intended to materially harm the business of the Company or any of its Subsidiaries, (ii) conduct which the board of directors of the Manager shall reasonably determine does actually, or might reasonably be expected to, bring the Company or any of its Subsidiaries into public disgrace or dispute as a result of illegal or immoral acts, (iii) continued failure to accept and cooperate with actions and initiatives assigned to the Executive by the Company or any of its Subsidiaries, which actions and initiatives do not breach or violate any applicable law or the terms of such employee's contract, for fifteen (15) days following receipt of written notice by the Manager of such failure, (iv) gross negligence or willful misconduct with respect to the Company or any of its Subsidiaries, (v) the commission of any act or occurrence of any event which, under the terms of the Executive's employment agreement with the Company or one of its Subsidiaries would warrant the termination of the relevant Executive with immediate effect, (vi) any breach of the Executive Equity Subscription Agreement or Executive Option Agreement which may be entered into between the Company and any Executive, or (vii) failure of any Executive to comply with any of its obligations under these Articles.

«Liquidity Event» means the occurrence of each of the following events between January 1st, 2008 and December 31st, 2010:

- an Approved Sale;
- a Public Offering approved by the manager.

«Management Share(s)» means the management share(s) from time to time issued by the Company.

«Manager» has the meaning provided in Article 8.

«New Executive» means any Executive employed by the Target or any of its Subsidiaries who is not a holder of Ordinary Shares after 22 December 2004.

«Option Exercise Notice» has the meaning provided in Article 6.6(d).

«Ordinary Shares» means the Class A Ordinary Shares and the Class B Ordinary Shares of the Company.

«Original Cost» means, with respect to any Security, the original subscription price paid to the Company by the original purchaser of such Security.

«Other Investors» has the meaning provided in Article 6.6(e).

«Permitted Transferees» means (i) in the case of any holder of Ordinary Shares who is a natural Person, holders of Ordinary Shares transferred pursuant to applicable laws of descent and distribution or among such Person's Family Group and (ii) in the case of any other Person, holders of Ordinary Shares transferred among its Affiliates.

«Person» means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organization and a governmental entity or any departing, agency or political subdivision thereof.

«Prohibiting Event» has the meaning provided in Article 6.6(a).

«Public Offering» means a public offering and sale of the Equity Securities of the Company, a Newco or a Subsidiary, pursuant to an effective registration or an effective listing or qualification on a securities market in accordance with applicable requirements.

«Sale of the Company» means bona fide, arm's length sale to an Independent Third Party or group of Independent Third parties involving (i) a sale of assets pursuant to which such party or parties acquire all or substantially all of the assets of the Company and its Subsidiaries on a consolidated basis in one transaction or series of related transactions; (ii) any sale of all or substantially all of the Securities in one transaction or series of related transactions; or (iii) a merger or consolidation which accomplishes on of the foregoing.

«Sale of the Target» means a bona fide, arm's length sale to an Independent Third Party or group of Independent Third Parties involving (i) a change of Control of the Target, (ii) a sale of assets pursuant to which such party or parties acquire all or substantially all of the assets of the Target and its Subsidiaries on a Consolidated basis in one transaction or a series

of related transactions; (iii) any sale of 75% or more of (x) the outstanding equity securities of the Target or (y) the outstanding share capital of any Luxco of which the Target is a Subsidiary (calculated on the basis of the fair market value of such securities or the voting rights represented by such securities) in one transaction or series of related transactions; or (iv) a merger or consolidation which accomplishes one of the foregoing.

«Securities» means any duly authorized securities of the Company including, but not limited to, the Executive Securities.

«Subsidiary» or «Subsidiaries» means, with respect to the Company, any company of which a majority of the total voting power of shares of stock entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by the Company or one or more of its other Subsidiaries or a combination thereof.

«Target» means TeamSystem S.p.A., a company organized and existing under the laws of Italy.

«Termination Date» has the meaning provided in Article 6.6(a).

«Transfer» or «transfer» has the meaning provided in Article 7.3(c).

«Warrants» means the Warrants to acquire Class A Ordinary Shares, issued pursuant to the Warrant Agreement to which the Company agrees to issue Warrants to acquire Class A Ordinary Shares of the Company.»

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de TeamSystem LUXCO S.C.A. (la «Société»), une société en commandite par actions ayant son siège social au 9A, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 104.614, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 23 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 2 mars 2005 numéro 186. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 27 décembre 2006 par acte du notaire soussigné publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 12 avril 2007, numéro 587.

L'Assemblée est ouverte à dix-huit heures sous la présidence de Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Germaine Schwachtgen, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Corinne Petit, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Création d' Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune;
2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant maximal de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) afin de le porter de sa valeur actuelle de trois millions six cent trois mille cinq cent quatre-vingt-sept euros cinquante cents (EUR 3.603.587,50) à un montant maximal de quatre millions cent trois mille cinq cent quatre-vingt-sept euros cinquante cents (EUR 4.103.587,50) par l'émission d'un maximum de quatre cent mille (400.000) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune;
3. Augmentation du capital autorisé de la Société d'un montant de six millions huit cent soixante-quinze mille euros (EUR 6.875.000,-) afin de le porter de son montant actuel de cent onze millions cinq cent trente-cinq mille soixante-dix euros (EUR 111.535.070,-) à cent dix-huit millions quatre cent dix mille soixante-dix euros (EUR 118.410.070,-).
4. Introduction d'un nouvel article en relation avec le droit d'option d'achat des Investisseurs BAIN (tel que définis dans les Statuts de la Société);
5. Modification subséquente de l'article 6 des Statuts de la Société;
6. Divers.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement

annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que la majorité du capital social est présent ou représenté à la présente assemblée, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, et que les convocations ont été dûment envoyées.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant la majorité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de créer une nouvelle classe d'actions, les Actions Ordinaires de Classe B, ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune (les «Actions Ordinaires de Classe B»).

Seconde résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre cent quatre-vingt-treize mille trois cent soixante-quatre euro (EUR 493.364,-) afin de le porter de sa valeur actuelle de trois millions six cent trois mille cinq cent quatre-vingt-sept euros cinquante cents (EUR 3.603.587,50) à quatre millions quatre-vingt-seize mille neuf cent cinquante et un euros cinquante cents (EUR 4.096.951,50) par l'émission de trois cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quatre-vingt-onze (394.691) Actions Ordinaires de Classe B ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, suite à l'exercice de certains droits d'options.

Les trois cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quatre-vingt-onze (394.691) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, ont été souscrites tel qu'il suit:

- Quatre-vingt-neuf mille neuf cent soixante-dix-huit (89.978) Actions Ordinaires de Classe B, d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, ont été souscrites par Gianandrea De Bernadis, ayant son adresse au Via Fontanorio 6 Parma, Italy, pour un montant total de cent douze mille quatre cent soixante-douze euros cinquante cents (EUR 112.472,50). De ce montant de cent douze mille quatre cent soixante-douze euros cinquante cents (EUR 112.472,50), vingt-huit mille cent dix-huit euros (EUR 28.118,-), représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Cinquante-deux mille neuf cent vingt-six (52.926) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Cristiano Zanetti, ayant son adresse au Via Alla Cros 22, 38024 Cogolo (TN), Italy, pour un montant total de soixante-six mille cent cinquante-sept euros cinquante cents (EUR 66.157,50). De ce montant de soixante-six mille cent cinquante-sept euros cinquante cents (EUR 66.157,50) seize mille cinq cent trente-neuf euros (EUR 16.539,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Cinquante-deux mille neuf cent vingt-six (52.926) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Stefano Matera, ayant son adresse au Via V Di Cagno 32, Bari, Italy, pour un montant total de soixante-six mille cent cinquante-sept euros cinquante cents (EUR 66.157,50). De ce montant de soixante-six mille cent cinquante-sept euros cinquante cents (EUR 66.157,50) seize mille cinq cent trente-neuf euros (EUR 16.539,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Vingt-neuf mille cent-dix (29.110) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Michele Colavita, ayant son adresse au Viale Manzoni 287, 86100 Campobasso, Italy, pour un montant total de trente-six mille trois cent quatre-vingt-sept euro cinquante cents (EUR 36.387,50). De ce montant de trente-six mille trois cent quatre-vingt-sept euro cinquante cents (EUR 36.387,50) neuf mille quatre-vingt-dix-sept euros (EUR 9.097,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Vingt-neuf mille cent-dix (29.110) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Vincenzo Ferrari, ayant son adresse au Via Leonardo Da Vinci N-3, Parma, Italy, pour un montant total de trente-six mille trois cent quatre-vingt-sept euro cinquante cents (EUR 36.387,50). De ce montant de trente-six mille trois cent quatre-vingt-sept euro cinquante cents (EUR 36.387,50) neuf mille quatre-vingt-dix-sept euros (EUR 9.097,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Treize mille deux cent trente-deux (13.232) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Tarcisio Sbriscia, ayant son adresse au Strada Fonte Mandriola 154/B, Senigallia (AN), Italy, pour un montant total de seize mille cinq cent quarante euros (EUR 16.540,-). De ce montant de seize mille cinq cent quarante euros (EUR 16.540,-) quatre mille cent trente-cinq euros (EUR 4.135,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Sept mille neuf cent trente-huit (7.938) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Umberto Rochetti, ayant son adresse au Via Oberdan, 8 Cartoceto (PV), Italy, pour un montant total de neuf mille neuf cent vingt-deux euros cinquante cents (EUR 9.922,50). De ce montant de neuf mille neuf cent vingt-deux euros cinquante cents (EUR 9.922,50) deux mille quatre cent quatre-vingt un euros (EUR 2.481,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Massimo Bartolacci, ayant son adresse au Savonaroca 22/B, 60019 Senigallia

(AN), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Massimo Perini, ayant son adresse au Via F.II Kennedy 23, Barbara (AN), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Scorretti Daniele, ayant son adresse au Via Liguria 34A, Falconara Marittima (AN), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Francesco Quattrini, ayant son adresse au Via Mercantini 19, 60020 Ancona, Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Roberto Manzelli, ayant son adresse au Via Adda 13, 47833 Mordano Di Romacina (RN), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Giovanni Colasurdo, ayant son adresse au Via Insorti D'Ungheria, 11, 86030 Gualdarfiera (CB), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Adel Hasanin, ayant son adresse au Via Montechiaro 34, Borgo S. Maria, 61100 (PV), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Alessandro Salerno, ayant son adresse au Via Sarajevo 1/A - 61020 Sant'Angelo In Lizzola (PV), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Paolo Marinsalti, ayant son adresse au Don Minzoni 47, 60044 Fabriano (AN), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Massimiliano Copparoni, ayant son adresse au Via Madonna a Mare, 37, 61032 Fano (PV), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Luigi Mastrangelo, ayant son adresse au c.da Quartilia snc, 86010 Ferrazzano (CB), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Roberto Vaccari, ayant son adresse au Via T. Fida, 10, 60044 Fabriano (AN), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Vincenzo Costantini, ayant son adresse au Via 13 Martiri Di Kindi 9, 50044

Fabriano (AN), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Six mille sept cent quatorze (6.714) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Fulvio Talucci, ayant son adresse au Via Del Trangioli, 88 Petacciato (CB) 86038, Italy, pour un montant total de huit mille trois cent quatre-vingt-douze euros cinquante cents (EUR 8.392,50). De ce montant de huit mille trois cent quatre-vingt-douze euros cinquante cents (EUR 8.392,50) deux mille quatre-vingt-dix-huit euros (EUR 2.098,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Antonio Di Guiseppe, ayant son adresse au Largo Betulla, 18, 86010 Ferrazzano (CB), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Antonio Tonelli, ayant son adresse au Via Palermo 19A, Maratta di Mondolfo, Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Ricardo Crescentini, ayant son adresse au Via Nazionale 234, 61022 Colburdoro (PV), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Mauro Sorci, ayant son adresse au Via Capanna 109/C, 60019 Senigallia (AN), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Francesco Ferrandi, ayant son adresse au SS Adriatica Sud 197, 60019 Senigallia (AN), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Stefano Cambioli, ayant son adresse au c/o TeamSystem SpA, via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Giorgio Tranquilli, ayant son adresse au Via Genovesis, 5, 60015 Senigallia, Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Luigi D'Alessio, ayant son adresse au Via Martiri della Liberta 75/A, Matelica (ML), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Andrea Tedeschi, ayant son adresse au Via Mazzini 180, Campobasso, Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Michele Cerio, ayant son adresse au Via Matese n°12, 86010 Ferrazzano (CB), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Franco Nicoletti, ayant son adresse au Viale Antonini, 20, 31035 Crocetta

del Montello (TV), Italy,, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Andrea Baldelli, ayant son adresse au Via San Francesco 20, 61045 Pergola (PS), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre mille huit cent soixante-trois (4.863) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Fabrizio Lunazzi, ayant son adresse au Via Ranieri 22/D 60131 Ancona, Italy, pour un montant total de six mille soixante-dix-huit euros soixante-quinze cents (EUR 6.078,75). De ce montant de six mille soixante-dix-huit euros soixante-quinze cents (EUR 6.078,75) mille cinq cent vingt euros (EUR 1.520,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Antonio Bargagna, ayant son adresse au V.G. Di Vittorio 56, Mondolfo (PV), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 3.100,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Luca Montecchiani, ayant son adresse au Via Verdi, 11 Sassoferrato (AN), Italy,, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Danilo Sgolastra, ayant son adresse au Via Circonvallazione, n° 11 Polverigi (AN), Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Gianluca Sgolastra, ayant son adresse au Via d'Annunzio 9, 60027 Osimo (AN), Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Mario Gaudino, ayant son adresse au Via Volta 9, Ferrazzano (CB), Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Pierino Panichella, ayant son adresse au c.da Quartilia snc, 86010 Ferrazzano (CB), Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre-vingt-trois (2.083) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Ricardo Pasqualini, ayant son adresse au Via G. Matteotti 18, 60010 Barbara (AN), Italy, pour un montant total de deux mille six cent quatre euros (EUR 2.604,-). De ce montant de deux mille six cent quatre euros (EUR 2.604,-) six cent cinquante et un euros (EUR 651,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Paolo Principi, ayant son adresse au Via Gardenie, 22 Montemarciano (AN), Italy,, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Michele Di Rienzo, ayant son adresse au Via Firmze, 4 Santa Crole Di Magliamo (CB), Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Amato Di Lorio, ayant son adresse au Viale Vittorio Veneto, 3, 86010 Busso (CB), Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Claudio Tavolini, ayant son adresse au Via Bachelet, 53, 60044 Fabriano (AN), Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Carmine Norelli, ayant son adresse au Via XXV Aprile, 27/N, Campobasso, Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Alfredo Tortolini, ayant son adresse au Piazza Matteotti 6 Cerreto d'Esi (AN), Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Gisella Settimi, ayant son adresse au Localita San Donato 122/B, 60044 Fabriano, Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Roberta Tomasetti, ayant son adresse au Via Perticari, 61035 Marotta, Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Simone Villani, ayant son adresse au Via Case Popolari, 32, 27030 Zinasco (PV), Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Paolo Perinati, ayant son adresse au Via Marconi, 112 -27030 Rivanazzano (PV), Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Simone Orlietti, ayant son adresse au Via A Manzoni 10/E - 60010 Ripe (AN), Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Quatre cent quatre-vingt-seize (496) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Norberto Sergio Barbieri, ayant son adresse au Via B. Croce, 5, 60019 Senigallia (AN), Italy, pour un montant total de six cent vingt euros (EUR 620,-). De ce montant de six cent vingt euros (EUR 620,-) cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Six mille sept cent quinze (6.715) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Stefano Roversi, ayant son adresse au Via Dantes 8, 20052 Monza (MI), Italy, pour un montant total de huit mille trois cent quatre-vingt-treize euros soixante-quinze cents (EUR 8.393,75). De ce montant de huit mille trois cent quatre-vingt-treize euros soixante-quinze cents (EUR 8.393,75) deux mille quatre-vingt-dix-huit euros (EUR 2.098,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Luigi Innocenzi, ayant son adresse au Via Flaminia I^A, 58, 60027 Osimo (AN), Italy, pour un montant total de trois mille cent euros (EUR 620,-). De ce montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) sept cent soixante-quinze euros (EUR 775,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte;

- Vingt-trois mille sept cent quatre (23.704) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) ont été souscrites par Federico Leproux, ayant son adresse au Via De Saint Bon 81, 00195 Rome, Italy, pour un montant total de vingt-neuf mille six cent trente euros (EUR 29.630,-). De ce montant de vingt-neuf mille six cent trente euros (EUR 29.630,-) sept mille quatre cent huit euros (EUR 7.408,-) représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date de ce présent acte.

Les actions nouvellement émises ont été souscrites pour un montant total de quatre cent quatre-vingt-treize mille trois cent soixante-quatre euros (EUR 493.364,-). De ce montant total de quatre cent quatre-vingt-treize mille trois cent soixante-quatre euros (EUR 493.364,-) cent vingt-trois mille trois cent quarante et un euros (EUR 123.341,-), représentant 25% du montant total, ont été libérés à la date du présent acte. Ces cent vingt-trois mille trois cent quarante et un euros (EUR 123.341,-) ont entièrement été alloués au capital social de la Société.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital autorisé de la Société d'un montant de six millions huit cent soixante-quinze mille euros (EUR 6.875.000,-) afin de le porter de son montant actuel de cent onze millions cinq cent trente-cinq mille soixante-dix euros (EUR 111.535.070,-) représenté par quatre-vingt-neuf mille deux cent vingt-huit mille cinquante six (89.228.056) Actions Ordinaires de Classe A à cent dix-huit millions quatre cent dix mille soixante-dix euros (EUR 118.410.070,-) représenté par:

a) quarante-six millions huit cent cinquante-cinq mille sept cent neuf (46.855.709) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale de un euro vingt cinq cents (EUR 1,25) par actions, qui sont réservé à une émission d'actions future;

b) trente-trois millions neuf cent soixante-dix-sept mille six cent cinquante-six (33.977.656) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par actions, réservé à l'émission d'actions suite à la conversion de Séries 1 CPECs;

c) six millions neuf cent trente-huit mille cinquante-sept (6,938,057) Actions Ordinaires de Classe A et/ou Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par actions, réservé à être émises pour l'exercice de tout option des Employés conformément au Contrat d'Option pour les Employés

d) cinq millions cinq cent mille (5.500.000) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par actions, réservé à l'émission d'actions suite à la conversion de Séries 2 CPECs; et

e) un million quatre cent cinquante-six mille six cent trente-quatre (1.456.634) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale de un euro vingt cinq cents (EUR 1,25) par actions, qui sont réservé à une émission d'actions lors de l'exercice d'un warrant en relation avec les Contrats de Warrant.

Suite au rapport fourni par le gérant unique de la Société, l'assemblée décide à l'unanimité conformément à l'article 32-2 (5) de la loi de 1915 d'autoriser le gérant de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants dans les limite du capital autorisé.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'introduire de nouvelles provisions en relation avec un droit d'option d'achat de l'Investisseur BAIN sur les Actions Ordinaires de Classe B dans le cas ou un Événement de Liquidité serait envisagé par le Gérant et l'Investisseur BAIN se produirait entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2010.

Événement de Liquidité signifie:

- a) une Vente Approuvée;
- b) une Offre Publique approuvée par le Gérant;

Dans le cas ou un Événement de Liquidité envisagé par le Gérant et l'Investisseur BAIN se produit entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2010, l'Investisseur BAIN aura le droit d'acheter des Employés tout ou partie des Actions Ordinaires de Classe B détenues par ces Employés, tels que définis dans des contrats subséquents entre la Société, les Investisseurs BAINS et chaque Employés. Si un tel droit est exercé, les Employés auront l'obligation de vendre leur Actions Ordinaires de Classe B selon les termes et les conditions énoncés dans cet article, (le «Droit d'Option d'Achat de BAIN»).

Le Droit d'Option d'Achat de BAIN doit pouvoir être exercé par l'Investisseur BAIN par notification écrite dans les quinze jours ouvrables précédents l'Événement de Liquidité (la «Notification d'Exercice du Droit d'Option»).

La vente et achat des Actions Ordinaires de Classe B sujet de la Notification d'Exercice du Droit d'Option doit être envisagé lors d'une Clôture devant se tenir en lieu déterminé par l'Investisseur BAIN et dans les quarante-cinq (45) jours ouvrables suivant réception de la Notification d'Exercice du Droit d'Option par les Employés tel que décidé par l'Investisseur BAIN.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions prise précédemment, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des Statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« Art. 6. Capital Social

6.1. Capital souscrit.

La Société a un capital souscrit de quatre millions quatre-vingt-seize mille neuf cent cinquante et un euros cinquante cents (EUR 4.096.951,50) représenté par des actions entièrement libérées, consistant en:

- a) une (1) Action de Commandité ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action;
- b) deux millions huit cent quatre-vingt-deux mille huit cent soixante-neuf (2.882.869) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action;
- c) trois cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quatre-vingt-onze (394.691) Actions Ordinaires de Classe B ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par actions.

Toutes les actions votent ensemble et, sauf si la loi ou les présents Statuts en disposent autrement, les porteurs d'actions de classes différentes ne seront pas en droit de voter séparément quelque question que ce soit. Aucune classe d'action ne comporte un droit de préemption sur quelque action de la Société, sauf si la loi en dispose autrement.

6.2. Les Action(s) de Commandité.

(a) Les Action(s) de Commandité. Toutes les Action(s) de Commandité seront identiques à tous les égards. Toutes les Action(s) de Commandité participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui sont alloués sur une base totale à ces Action(s) de Commandité.

(b) Droits de vote. Chaque Action de Commandité donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

6.3. Les Actions Ordinaires de Classe A.

(a) Les Actions Ordinaires de Classe A. Toutes les Actions Ordinaires de Classe A seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe A participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui sont alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe A. Toutes les Actions Ordinaires de Classe A rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque le Gérant en décide ainsi, annulées par l'assemblée générale des actionnaires, avec comme conséquence que le nombre d'Actions Ordinaires de Classe A émises sera réduit.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe A donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

6.4. Les Actions Ordinaires de Classe B

(a) Les Actions Ordinaires de Classe B. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui sont alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe B. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque le Gérant en décide ainsi, annulées par l'assemblée générale des actionnaires, avec comme conséquence que le nombre d'Actions Ordinaires de Classe B émises sera réduit.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe B donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

6.5. Rachat; Conversion.

(a) Actions rachetables. La Société peut émettre des actions rachetables. Les actions rachetables ont les mêmes droits aux dividendes et les mêmes droits de vote que les Actions Ordinaires. Des actions rachetables souscrites et entièrement libérées seront rachetables proportionnellement au nombre d'actions détenues par chaque détenteur d'actions sur demande de la Société conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ou suivant accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires de la Société. Le rachat peut avoir lieu suite à une décision adoptée à la majorité des détenteurs d'Actions Ordinaires lors d'une assemblée des actionnaires réunie en conformité avec l'Article 12. Le rachat des actions rachetables ne pourra se faire qu'en utilisant des sommes distribuables conformément à l'article 72-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (fonds distribuables, la réserve extraordinaire établie avec les fonds reçus par la société en tant que prime d'émission incluse) ou le produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat. Les actions rachetées n'ont pas de droit de vote et n'ont pas le droit de recevoir de dividendes ou des bonis de liquidation. Les actions rachetables peuvent être annulées sur demande du gérant par un vote de l'assemblée des actionnaires tenues en conformité avec les dispositions de l'Article 15. Les Actions Ordinaires de Classe A et les Actions Ordinaires de Classe B sont des actions rachetables conformément au présent article 6.4 et aux dispositions de l'article 49-8 de la loi de 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

(b) Réserve spéciale. Un montant égal à la valeur nominale, ou à défaut de valeur nominale, au pair comptable de toutes les actions rachetées doit être incorporé dans une réserve qui ne peut, sauf en cas de réduction du capital souscrit, être distribuée aux actionnaires; cette réserve ne peut être utilisée que pour augmenter le capital souscrit par incorporation des réserves.

(c) Prix de rachat. Sauf disposition contraire prévue par les présents statuts ou par un accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires, le prix de rachat des actions rachetables est calculé par le(s) Gérant(s) ou par une personne nommée par le(s) Gérant(s), sur la base de la valeur nette d'actifs de tous les actifs et passifs de la Société. La valeur nette des actions de la Société est exprimée en un montant par action et est déterminée le jour de son évaluation en divisant les actifs nets de la Société, étant la valeur des actifs de la Société diminuée de son passif à l'heure de fermeture ce jour-là, par le nombre d'actions de la Société émises à ce moment, conformément aux règles que le(s) Gérant(s) considérera (ont) comme étant justes et équitables. Une telle valeur doit faire l'objet d'une approbation par la majorité des détenteurs d'Actions Ordinaires lors d'une assemblée des actionnaires réunie en conformité avec l'Article 12. En l'absence de mauvaise foi, de négligence grave ou d'erreur constatée, toute décision adoptée par la majorité des actionnaires au sujet du calcul du prix de rachat sera définitive et liera la Société ainsi que tous ses actionnaires actuels, antérieures et futurs.

(d) Procédure du rachat. Sauf disposition contraire dans un accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires de la Société au moins 20 jours avant la date de rachat, une notification écrite devra être envoyée par courrier recommandé ou par service coursier international reconnu à tout actionnaire de la Société dont les Actions Ordinaires sont à racheter, à la dernière adresse indiquée dans le registre des actionnaires de la Société, indiquant au détenteur le nombre d'actions devant être rachetées, spécifiant la date de rachat, le prix de rachat, les procédures nécessaires pour la soumission des Actions Ordinaires à la Société pour le rachat, ainsi que la date projetée de l'assemblée des actionnaires décidant du rachat des Actions ordinaires et de la valeur du prix de rachat selon les articles 6.5(a) et 6.5(c). Chaque détenteur d'Actions Ordinaires devant être rachetées, est obligé de remettre, s'il y en a, le ou les certificat(s) émis en relation avec ces Actions Ordinaires, à la Société. Le prix de rachat de telles Actions Ordinaires est payable à la personne qui figure en tant que propriétaire dans le registre des actionnaires sur le compte bancaire indiqué par cette personne à la Société avant la date de rachat.

(e) Convertibilité. Les Actions Ordinaires de Classe A et les Actions Ordinaires de Classe B ne sont pas convertibles en des actions d'une classe différente.

6.6. Le droit d'achat de certaines Actions Ordinaires

(a) Option d'Achat. Dans le cas où (i) la société doit délivrer une notification de cessation d'emploi ou une notification de cessation d'une convention de conseil («Notification de Cessation») à un détenteur d'Actions Ordinaires employé par la Cible directement ou par l'une de ses Filiales, ou à tout détenteur individuel d'Actions Ordinaires de la Société, employé en tant que tiers conseil par la Cible ou par une filiale de la Cible (un «Employé») ou (ii) un Employé cesse d'être employé par la Société ou une de ses filiales pour une raison quelconque (la plus récente de ces dates entre (x) la date de la cessation de l'emploi et (y) la date de délivrance d'une telle Notification de Cessation est désignée par «Date de Cessation»), les Actions Ordinaires de cet Employé ainsi que les autres titres de la Société souscrits ou acquits par cet Employé, incluant les Actions Ordinaires souscrites par cet Employé conformément à un Contrat d'Option des Employés (ensemble, les «Titres d'Employés»), s'ils sont détenus par un Employé ou par un ou plusieurs Cessionnaires Autorisés de l'Employé, feront, à la seule discrétion de la Société, l'objet d'un achat par la Société. Dans l'hypothèse où un tel achat par la Société serait interdit par la loi, en violation d'un prêt ou de tout autre contrat, ou si la Société n'a pas la capacité financière de s'engager dans un tel achat (chacun individuellement un «Événement d'Empêchement»), et, collectivement les «Événements d'Empêchement»), alors, les Titres d'Employés seront susceptibles d'être achetés par les Investisseurs BAIN, à leur discrétion, ou par toute Personne que les Investisseurs BAIN peuvent identifier, selon les conditions prévues au présent Article 6.6 («Option d'Achat»).

(b) Bon Sortant. Lorsqu'un Employé cesse d'être employé de la Cible ou d'une de ses Filiales en raison (i) de la démission volontaire de cet Employé avant le cinquième anniversaire de la Date de Clôture Initiale, (ii) de la démission de l'Employé pour une cause autre qu'une Cause Légitime ou (iii) de son décès ou de son incapacité permanente (un «Bon Sortant»), alors à la Date de Cessation ou après, et, sous réserve d'un accord que les actionnaires concluraient entre eux, la Société peut décider d'acquérir les Titres d'Employé de cet Employé à leur Juste Valeur Marchande.

(c) Sortant Non Approuvé. Lorsque cet Employé (i) est licencié ou révoqué de son poste d'administrateur ou d'Employé de la Cible ou d'une de ses Filiales pour Cause Légitime ou (ii) démissionne volontairement avant le cinquième anniversaire de la Date de Clôture Initiale («Sortant Non Approuvé»), alors, à la Date de Cessation ou après, la Société peut décider d'acquérir les Titres d'Employé de cet Employé au coût le plus faible entre leur Coût Initial et leur Juste Valeur Marchande, conformément à la procédure décrite ci-dessous.

(d) Procédures de levée d'Option d'Achat. La Société peut choisir d'exercer le droit d'acheter tout ou partie des Titres d'Employé de l'Employé conformément à l'Option d'Achat par la délivrance d'une notice écrite (la «Notice de Levée d'Option») au porteur ou aux porteurs des Titres d'Employés de cet Employé dans un délai de 180 jours à compter de la Date de Cessation. La Notice de Levée d'Option indiquera le nombre de Titres d'Employé de cet Employé à acquérir de ce(s) porteur(s), le prix total à payer pour ces Titres d'Employés et les date et lieu de la clôture de la transaction. Lorsque un ou plusieurs des Titres d'Employé est (sont) détenu(s) par un Cessionnaire Autorisé de cet Employé, la Société acquiert les Titres d'Employé qu'elle a décidé d'acquérir d'un ou des porteurs de Titres d'Employé, proportionnellement au nombre de Titres d'Employés détenus par ce(s) porteur(s) au moment de la délivrance de la Notice de Levée d'Option (déterminé de manière la plus rapprochée possible de l'Action Ordinaire entière la plus proche). Si la Société choisit d'exercer l'Option d'Achat, les titres ainsi acquis seront rachetés conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.

Si la Société ne peut pas exercer l'Option d'Achat en raison de la survenance d'un Événement d'Empêchement, le gérant doit remettre à l'Investisseur BAIN dans un délai de 30 jours à partir de la survenance d'un Événement d'Empêchement une notification écrite indiquant le nom de cet Employé et la Date de Cessation. L'Investisseur BAIN peut choisir d'exercer le droit d'achat ou peut demander à l'Employé de vendre aux personnes identifiées par l'Investisseur BAIN tout ou partie des Titres d'Employé de cet Employés suivant l'Option d'Achat, par la remise d'une notice d'exercice de l'option au(x) détenteur(s) des Titres d'Employé de ces Employés dans un délai de 180 jours après la date de cessation. Si des Titres d'Employé sont détenus par des Cessionnaires Autorisés de l'Employé visé, l'Investisseur BAIN peut acheter ou peut demander à l'Employé de vendre aux personnes identifiées par l'Investisseur BAIN les Titres d'Employé sélectionnés pour être achetés par de tel détenteurs de Titres d'Employé au pro rata par rapport au nombre de Titres d'Employés détenus par ces détenteurs au moment de la remise de cette Notice d'Exercice de l'Option (déterminé au plus près de l'Action Ordinaire entière la plus proche).

(e) Droits de cession. Lorsque l'Investisseur BAIN décide de lever l'Option d'Achat et d'acheter les Titres d'Employés, alors, avant l'exercice de la Levée de l'Option, l'Investisseur BAIN pourra offrir les Titres d'Employé de cet Employé partant à tout Nouvel(aux) Employé(s) (s'il y en a) à hauteur d'un montant déterminé par l'Investisseur BAIN à sa seule discrétion. L'Investisseur BAIN pourra également, à sa seule discrétion, offrir à chaque Employé de la Société ou d'une de ses Filiales, au jour où cette Option d'Achat peut être exercée, la possibilité d'acquérir la partie pro rata de tout ou partie des Titres d'Employé de cet Employé qui pourront être acquis en relation avec cette Option d'Achat (sur base du nombre d'Actions Ordinaires détenues par cet Employé à ladite Date de Cessation en proportion du nombre total d'Actions Ordinaires détenues par l'ensemble des Employés). Néanmoins, si l'Investisseur BAIN choisit d'acheter tout ou partie des Titres d'Employé, l'Investisseur BAIN doit offrir à chaque autre détenteur d'Actions Ordinaires («Autres Investisseurs») la possibilité d'acheter sa part de ces Titres d'Employé à acquérir en relation avec les Options d'Achat (basé sur le nombre d'Actions Ordinaires détenues par les Autres Investisseurs, incluant les Actions Ordinaires à émettre suite à l'exercice de Warrants, jusqu'à la date de Cessation comme un pourcentage du nombre total d'Actions Ordinaires émises sur une base diluée). Si les Autres Investisseurs décident de ne pas acquérir la partie pro rata des Titres d'Employé,

L'Investisseur BAIN pourra décider soit d'acquérir la partie restante des Titres d'Employés ou de céder tout ou partie de l'Option d'Achat sur les Titres d'Employé restants à la Société ou à d'autres porteurs de titres, s'il y en a; à condition que, si l'Investisseur BAIN et les Autres Investisseurs acquièrent ces Titres d'Employés, ils aient le droit de les acquérir au pro rata du nombre de CPECs et d'Actions Ordinaires de Classe A détenues à la date de la transaction par chacun d'entre eux y (traités comme une seule Classe), et ce à la condition supplémentaire que de tels Autres Investisseurs se soient engagés à vendre les Titres d'Employés au prorata avec l'Investisseur BAIN si ce dernier le requiert. Cette décision s'appliquera à tout ou partie de l'Option d'Achat. Si une partie de l'Option d'Achat est cédée à quelque Employé que ce soit ou aux Autres Investisseurs, alors, avant le 180^{ième} jour suivant la Date de Cessation, ces Employés ou les Autres Investisseurs, seront en droit de lever l'Option d'Achat, de la manière décrite par cet Article 6.6. Si la Société exerce l'Option d'Achat, les Titres ainsi acquis seront rachetés conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Si quelques Titres d'Employé, sur lesquels les Autres Investisseurs ont exercé l'Option d'Achat ne sont pas achetés par les Autres Investisseurs, l'Investisseur BAIN pourra acheter tout Titre d'Employé restant conformément à l'Option d'Achat.

(f) Clôture. La clôture des transactions envisagées dans cet Article 6.6. aura lieu à la date déterminée par l'Investisseur BAIN, les Employés, la Société ou les Autres Investisseurs dans la Notice de Levée d'Option. L'Investisseur BAIN, ses cessionnaires autorisés ou tout Employé, la Société et les Autres Investisseurs, paieront pour l'acquisition des Titres d'Employé conformément à l'Option d'Achat en délivrant un chèque, un ordre de transfert en fonds immédiatement disponibles ou une lettre de créance au porteur de ces Titres d'Employé, d'un montant total égal au prix d'acquisition de ces Titres d'Employé. L'Investisseur BAIN et/ou les Employés, la Société ou le cas échéant les Autres Investisseurs, recevront les garanties d'usage de chaque vendeur pour la vente des Titres d'Employé à l'acheteur en question, y compris, par exemple, la garantie (i) qu'un tel vendeur a les pouvoirs et la capacité de procéder à un tel accord, (ii) qu'un tel vendeur possède un titre de propriété en bonne et due forme sur les Titres d'Employé devant être transférés exempt de tout privilège, obligation et autres sûretés, (iii) qu'une telle vente ne contrevienne pas et n'entre pas en conflit avec un engagement ou d'autres obligations du vendeur et (iv) que tout accord relatif à cette vente constitue une obligation liant le vendeur.

(g) Extinction du Droit de Rachat. Les droits de la Société, de l'Investisseur BAIN et des Autres Investisseurs d'acquérir des Titres d'Employé conformément à cet Article 6.6 prendront fin suite à une Vente de la Société.

6.7 Distributions aux Actionnaires

Lorsque l'assemblée des actionnaires de la Société et/ou le Gérant décident de procéder à une distribution aux actionnaires (que ce soit par dividendes intérimaires, rachat d'actions ou autrement), les actionnaires auront le droit de recevoir, conformément à la loi applicable, au moment où, de la manière et lorsqu'il en a été décidé par l'assemblée des actionnaires de la Société et/ou par le Gérant, des distributions à partir des fonds légalement disponibles à cet effet, de la manière décrite dans les dispositions suivantes de cet Article 6.7.

Les Actions Ordinaires de Classe A, les Actions Ordinaires de Classe B et l'(les) Action(s) de Commandité sont en droit de recevoir toutes les distributions effectuées par la Société en ce qui concerne ces Actions Ordinaires et cette (ces) Action(s) de Commandité tel qu'il suit:

- les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe A doivent avoir un droit préférentiel leur permettant de recevoir toutes distributions à hauteur de d'un montant qui sera déterminé dans un accord subséquent avec un taux d'intérêt de 3.75% par an, depuis le 1^{er} juillet 2007, en se basant sur le nombre d'Actions Ordinaires de Classe A détenues par ces porteurs d'Actions Ordinaires de Classe A a telle date;

- avec le solde restant les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe A, les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe B et l'Action de Commandité devront être classés sur une base pari passu et les distributions seront effectuées au pro rata parmi les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe A, les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe B et les porteurs d'Actions de Commandité, sur base du nombre d'Actions Ordinaires de Classe A et d'Actions de Commandité détenues par chacun de ces porteurs à telle date.

6.8. Droits de liquidation

En cas de liquidation, après paiement de toutes les dettes et du passif de la Société, les actifs restants de la Société seront distribués aux actionnaires et aux porteurs d'Actions de Commandité, conformément aux dispositions de l'Article 6.7. ci-dessus. Ni une fusion ou une consolidation de la Société en ou avec une ou plusieurs autres entités, ni une fusion ou consolidation d'une ou plusieurs autres entités en ou avec la Société, ni une vente, un transfert, une location ou un échange (contre espèces, titres ou autre contrepartie) d'une partie ou de tous les actifs de la Société ne sera considérée comme liquidation au sens de cet Article 6.8, à moins que cette fusion, consolidation, vente, transfert, location ou échange soit en relation avec ou dans l'intention d'un plan de liquidation intégrale ou d'une dissolution de la Société.

6.9. Capital autorisé

En sus du capital souscrit, la Société a un capital autorisé de cent dix-huit millions quatre cent dix mille soixante-dix euros (EUR 118.410.070,-), consistant en:

(a) Quarante-six millions huit cent cinquante-cinq mille sept cent neuf (46.855.709) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, qui sont réservées à être émises dans le futur;

(b) Trente-trois millions neuf cent soixante-sept mille six cent cinquante-six (33.977.656) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, qui sont réservées à être émises pour la conversion des Séries 1 CPECs;

(c) six millions neuf cent trente-huit mille cinquante-sept (6.938.057) Actions Ordinaires de Classe A et/ou Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par actions, réservé à être émises pour l'exercice de tout option des Employés conformément au Contrat d'Option pour les Employés;

(d) Cinq millions cinq cent mille (5.500.000) Actions Ordinaires de Classe B ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, qui sont réservées à être émises pour la conversion des Séries 2 CPECs; et

(e) Un million quatre cent cinquante-six mille six cent trente-quatre (1.456.634) Actions Ordinaires de Classe A, ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, qui sont réservées à être émises pour l'exercice de tout Warrant conformément aux Accords de Warrants.

Pendant une période de cinq (5) ans à partir de la publication de la résolution des actionnaires de créer le capital autorisé dans la Gazette Officielle du Luxembourg, Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, le Gérant est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit en faisant émettre par la Société des actions nouvelles dans les limites du capital autorisé. Ces actions nouvelles (Actions Ordinaires, actions préférentielles ou actions de toute classe pouvant être émise par la Société) seront souscrites et émises suivant les conditions que le Gérant pourra déterminer, surtout en ce qui concerne la souscription et le paiement des actions nouvelles à souscrire et à émettre, ainsi que déterminer la date et le nombre des actions nouvelles à souscrire et à émettre, déterminer si les actions nouvelles doivent être émises avec ou sans prime d'émission, déterminer dans quelles limites le paiement des actions nouvelles sera admissible en numéraire ou en nature. A moins que les actionnaires n'aient convenu autrement, lorsque le Gérant réalise le capital autorisé entièrement ou en partie, il est expressément autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel réservé aux actionnaires existants. Le Gérant pourra déléguer à tout administrateur ou cadre de la Société dûment autorisé ou à tout autre personne dûment autorisée, la tâche d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les actions nouvelles correspondant entièrement ou en partie au montant de l'augmentation de capital. Après chaque augmentation du capital souscrit réalisée dans la forme légale requise par les Gérants, le présent article sera modifié en conséquence.

6.10. Modification du capital souscrit et du capital autorisé.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société pourront être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires, votant aux mêmes conditions de quorum que pour la modification des présents statuts.

6.11. Droit d'Option d'Achat de BAIN

Dans le cas où un Événement de Liquidité envisagé par le Gérant et l'Investisseur BAIN se produit entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2010, l'Investisseur BAIN aura le droit d'acheter des Employés tout ou partie des Actions Ordinaires de Classe B détenues par ces Employés, tels que définis dans des contrats subséquents entre la Société, l'Investisseur BAIN et chaque Employés. Si un tel droit est exercé, les Employés auront l'obligation de vendre leur Actions Ordinaires de Classe B selon les termes et les conditions énoncés dans cet article, (le «Droit d'Option d'Achat de BAIN»).

Le Droit d'Option d'Achat de BAIN doit être exercé par l'Investisseur BAIN par notification écrite dans les quinze jours ouvrables précédents l'Événement de Liquidité (la «Notification d'Exercice du Droit d'Option d'Achat»).

La vente et achat des Actions Ordinaires de Classe B sujet de la Notification d'Exercice du Droit d'Option d'Achat doit être envisagé lors d'une Clôture devant se tenir en lieu déterminé par l'Investisseur BAIN et dans les quarante-cinq (45) jours ouvrables suivant réception de la Notification d'Exercice du Droit d'Option d'Achat par les Employés tel que décidé par l'Investisseur BAIN.

6.12. Définitions.

Au sens de ces Statuts:

«Affilié» ou «Affiliés», si utilisé en relation avec une Personne, signifie toute Personne (i) Contrôlée par ladite Personne, (ii) Contrôlant ladite Personne, ou (iii) étant sous un Contrôle commun avec ladite Personne.

«Vente Approuvées» signifie toute vente de la Société approuvée par le Gérant et l'Investisseur BAIN.

«Statuts» signifie les statuts tels que modifiés de temps à autre.

«Sortant Non Approuvé» a la signification stipulée à l'Article 6.5(c) ci-dessus.

«Droit d'Option d'Achat de BAIN» a la signification qui lui a été donnée à l'article 6.11 des Statuts.

«Investisseur BAIN» signifie BAIN CAPITAL FUND VIII-E, LP; BAIN CAPITAL FUND VII-E (UK), LP; BCIP ASSOCIATES III, BCIP ASSOCIATES III-B; BCIP TRUST ASSOCIATES III, BCIP TRUST ASSOCIATES III-B; K&E INVESTMENT PARTNERS LLC - 2004 B DIF; PEDER SMEDVIG CAPITAL AS, Vincent Rouxel, VR SERVICES S.à r.l. et tout cessionnaire ou bénéficiaire de tout intérêt dans la Société par un des Investisseurs BAIN. «Investisseurs BAIN» signifie plusieurs d'entre eux.

«Actions Ordinaires de Classe A» signifie les Actions Ordinaires de Classe A émises par la Société conformément à l'Article 6.3 des statuts.

«Actions Ordinaires de Classe B» signifie les Actions Ordinaires de Classe B émises par la Société conformément à l'Article 6.4 des statuts.

«Option d'Achat» a la signification stipulée à l'Article 6.6(a).

«Notification de l'Exercice de Droit d'Option d'Achat» a la signification qui lui ai donné à l'article 6.10 des Statuts.

«Date de Clôture» signifie le 22 décembre 2004 ou toute autre date à laquelle tout Nouvel Employé peut acquérir des Titres d'Employé.

«Société» a la signification stipulée à l'Article 1^{er}.

«Contrôle» signifie, si utilisé en relation avec une Personne, le pouvoir de gérer ou de diriger cette Personne, ou de nommer les organes de gérance et de direction de cette Personne, ou une majorité des membres de ceux-ci lorsqu'ils décident collectivement, que ce soit par la propriété de titres conférant un droit de vote, par contrat ou autrement (en ce sens, une société en commandite par actions sera réputée être Contrôlée par son associé commandité).

«Employé» a la signification stipulée à l'Article 6.6.(a).

«Convention de Souscription de Titres Employés» signifie la convention conclue le 3 décembre 2004 par et entre la Société, les Employés et l'Investisseur BAIN.

«Contrat d'Option pour les Employés» signifie chaque Contrat d'Option pour les Employés qui a été conclu entre la Société et les Employés tels que définis ci-dessus et qui accorde aux Employés une option en vue de l'acquisition d'Actions Ordinaires de Classe A et/ ou de d'Actions Ordinaires de Classe B et «Contrats d'Option pour les Employés» signifie plusieurs de ces contrats.

«Options des Employés» signifie les options des séries A, B, C et D en vue de l'acquisition d'Actions Ordinaires de la Classe A, et les options en vue de l'acquisition d'Actions Ordinaires de Classe B, chacune conformément aux dispositions du Contrat d'Option pour les Employés.

«Titres d'Employé» a la signification stipulée à l'Article 6.6.(a).

«Juste Valeur marchande» signifie, relativement à tout Titre ou à tous les Titres, la quote-part des produits nets cumulés que le titulaire de ce(s) Titre(s) serait habilité à percevoir relativement à une distribution de liquidation hypothétique de la Société, si les produits cumulés à répartir dans le cadre de cette distribution de liquidation hypothétique étaient réputés être un montant égal aux produits nets cumulés que les titulaires de Titres de la Société recevraient relativement à la vente de la Société à sa valeur marchande, telle que déterminée par le Conseil, à sa seule discrétion. Si un Employé notifie au Conseil qu'il n'accepte pas l'évaluation de tout (tous) Titre(s) réalisée par le Conseil, l'Employé et le Conseil disposent d'un délai de 30 jours à compter de la date de la notification de désaccord de l'Employé pour convenir ensemble de la désignation d'une tierce partie indépendante comptable chez PricewaterhouseCoopers, ERNST AND YOUNG ou CITIGROUP, en vue de déterminer la Juste Valeur Marchande des Titres en question. Les frais seront à partager équitablement entre la Société et l'Employé. Si le Conseil et un tel employé ne sont pas en mesure de s'accorder sur la désignation de cette tierce partie avant l'expiration de ladite période de 30 jours, l'employé doit, à sa libre discrétion, choisir un comptable salarié chez PricewaterhouseCoopers, ERNST AND YOUNG ou CITIGROUP en tant que tierce partie indépendante chargée de procéder à cette évaluation, l'Employé devant payer 75% de la rémunération de ce comptable. L'évaluation calculée par cette tierce partie indépendante liera le Conseil et l'Employé.

«Groupe Familial» signifie pour une Personne physique, les parents de cette Personne (qu'ils soient naturels ou adoptés), l'épouse et les descendants (qu'ils soient naturels ou adoptés) et tout trust (résultant soit d'une décision inter vivos, d'une disposition testamentaire ou intestat) bénéficiant uniquement à la Personne et/ou aux parents, à l'épouse et/ou aux descendants de la Personne.

«Bon Sortant» a la signification stipulée à l'Article 6.6(b).

«Tiers Indépendant» signifie toute Personne qui, immédiatement avant la transaction envisagée, n'est pas le bénéficiaire économique de plus de 5% des Actions Ordinaires de la Société sur une base entièrement diluée (un «Propriétaire de 5%») qui n'est pas un Affilié d'un tel Propriétaire de 5% et qui n'est pas un membre du Groupe Familial d'un tel Propriétaire de 5%.

«Cause légitime» signifie (i) la perpétration d'un crime comportant une turpitude morale ou la perpétration de tout autre acte ou l'omission comportant une malhonnêteté ou fraude ou la perpétration de tout acte visant à préjudicier gravement les affaires de la Société ou de l'une de ses Filiales, (ii) tout comportement déterminé raisonnablement que le conseil d'administration du Gérant, qui finalement ou pourrait raisonnablement être considéré comme étant de nature à attirer la disgrâce publique ou un conflit relatif à des actes illégaux ou immoraux sur la Société ou une de ses filiales, (iii) un refus persistant, après un délai de quinze (15) jours suivant la notification de ce manquement, d'accepter et de coopérer avec les actions et initiatives assignées aux Employés par la Société ou une de ses Filiales, lesquelles ne violent aucune disposition légale ou contractuelle (iv) une négligence grave ou une faute intentionnelle commise envers la Société ou l'une de ses Filiales, (v) la perpétration de tout acte ou la survenance de tout événement qui, conformément aux stipulations du contrat de travail de l'Employé avec la Société ou l'une de ses Filiales, serait sanctionnée par le licenciement avec effet immédiat de l'Employé, (vi) tout manquement à la Convention de Souscription de Titres d'Employé ou au Contrat d'Options des Employés qui pourrait être conclu entre la Société et un Employé ou (vii) tout manquement par un Employé à ses obligations résultant de ces statuts.

«Événement de Liquidité» signifie que l'un des événements suivant se produisent entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2010:

a) une Vente Approuvée;

b) une Offre Publique approuvée par le Gérant.

«Action de Commandité» signifie l(es) action(s) de commandité émise(s) périodiquement par la Société.

«Gérant» a la signification stipulée à l'Article 8.

«Nouvel Employé» signifie tout Employé employé par la Cible ou une de ses Filiales et qui ne détient pas d'Actions Ordinaires après le 22 décembre 2004.

«Notice de Levée d'Option» a la signification stipulée à l'article 6.6(d).

«Actions Ordinaires» signifie les Actions Ordinaires de Classe A et les Actions Ordinaires de Classe B de la Société.

«Coût original» signifie, en relation avec tout Titre, le prix original de souscription payé à la Société par l'acheteur initial de ce Titre.

«Autres Investisseurs» a la signification stipulée à l'Article 6.6(e).

«Cessionnaire Autorisé» désigne (i) dans le cas d'un détenteur d'Actions Ordinaires personne physique, un détenteur d'Actions Ordinaires transférées conformément aux lois applicables à la succession et à la distribution ou faisant partie du Groupe Familial de la Personne et (ii) dans le cas de toute autre Personne, un détenteur d'Actions Ordinaires transférées parmi ses Affiliés.

«Personne» signifie un individu, une société de personnes, une entreprise, une société à responsabilité limitée (limited liability company), une société anonyme (joint stock company), un trust, une entreprise commune (joint venture), une organisation n'ayant pas la personnalité juridique et une entité gouvernementale ou un département, agence ou subdivision politique de cette entité.

«Événement d'Empêchement» a la signification stipulée à l'Article 6.6(a).

«Offre Publique» signifie une offre publique et vente des Titres de la Société, d'une LUXCO ou d'une filiale, suite à l'inscription ou à l'entrée sur une listes ou une qualification sur un marché des titres conformément aux exigences requises d'un tel marché.

«Vente de la Société» signifie une vente de bonne foi à un Tiers Indépendant ou à un groupe de Tiers Indépendants comprenant (i) une vente des biens à la suite de laquelle telle(s) partie(s) acquiert tout ou de façon substantielle les biens de la Société et ses filiales sur une base consolidée par une transaction ou une série de transaction liées entre elles; (ii) toute vente de tout ou de façon substantielle les Titres par une transaction ou une série de transaction liées entre elles; ou (iii) une fusion ou consolidation qui aboutit à une des transactions précédentes.

«Vente de la Cible» signifie une vente de bonne foi, aux conditions du marché, à un Tiers Indépendant ou à groupe de Tiers Indépendants impliquant (i) un changement de Contrôle de la Cible, (ii) une vente d'actifs conformément à laquelle ce ou ces Tiers acquier(t)(èrent) tous ou de façon substantielle les actifs de la Cible et de ses Filiales sur une base consolidée par une transaction ou une série de transaction liées entre elles; (iii) toute vente de 75% ou plus (x) des Titres émis ou (y) du capital social émis de la Cible, ou d'une LUXCO dont la Cible est une Filiale (calculé sur la base de la juste valeur marchande des titres concernés ou des droits de vote représentés par ces titres) par une transaction ou une série de transactions liées entre elles; ou (iv) une fusion ou consolidation qui aboutit à une des transactions précédentes.

«Titres» signifie tous les titres de la Société dûment autorisés, incluant, mais pas limitativement, tout Titre d'Employé.

«Filiale» ou «Filiales» signifie, relativement à la Société, toute société dont une majorité de tous les droits de vote des actions habilitées à voter (sans tenir compte de la survenance de toute éventualité) lors de la désignation des administrateurs, managers ou fidéicommissaires de cette société est à ce moment détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par la Société ou par une ou plusieurs de ses autres Filiales ou une combinaison de ces éléments.

«Cible» signifie TeamSystem S.p.A., une société constituée et régie par le droit italien.

«Date de cessation» a la signification donnée par l'Article 6.6 (a)

«Transfert» ou «transfert» a la signification stipulée à l'Article 7.3 (c).

«Warrants» signifie les warrants permettant d'acquérir des Actions Ordinaires de Classe A et émis suivant l'Accord de Warrants.

«Accord de Warrants» signifie l'instrument par lequel la Société consent à émettre des Warrants en vue d'acquérir des Actions Ordinaires de Classe A.

Les articles des statuts de la Sociétés seront renumérotés en conséquence.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: R. Thill, G. Schwachtgen, C. Petit, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008. LAC/2008/854. — Reçu 4.933,64 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008026946/5770/1440.

(080026697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Foyer Patrimonium S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 70.717.

L'an deux mille sept, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Rémi Berg, employé privé, demeurant à Luxembourg, agissant au nom et pour le compte de la société anonyme FOYER PATRIMONIUM S.A., une société anonyme ayant son siège social à L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 70.717, constituée suivant acte notarié en date du 16 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 731 du 1^{er} octobre 1999.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 28 septembre 2007, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le mandataire agit en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour le compte de FOYER PATRIMONIUM S.A. et en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par son conseil d'administration en date du 5 décembre 2007.

Un extrait des décisions dudit conseil d'administration, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le comparant, agissant ès-dites qualités, a prié le notaire soussigné de recueillir les déclarations suivantes:

1. Un projet de fusion a été établi par acte du notaire soussigné en date du 25 octobre 2007 en vue de la fusion entre les sociétés FOYER PATRIMONIUM S.A. (la «Société Absorbante»), préqualifiée, et FOYER ASSET MANAGEMENT S.A., une société anonyme ayant son siège social à L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 58.456, constituée suivant acte notarié en date du 6 mars 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 326 du 26 juin 1997 (la «Société Absorbée»).

2. Ce projet de fusion a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2576 du 13 novembre 2007.

3. Comme indiqué aux points 8 et 9 du présent projet de fusion, un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante disposant d'au moins 5% du capital souscrit ont eu le droit de requérir pendant un délai d'au moins un mois à compter de la date de publication du projet de fusion au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, soit jusqu'au 13 décembre 2007, la convocation d'une assemblée générale de la société absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion, faute de quoi la fusion est réputée définitivement réalisée avec effet au 1^{er} janvier 2008.

4. Par la présente le comparant, ès-qualité qu'il agit, constate que la convocation d'aucune assemblée générale n'a été requise dans le délai ci-dessus indiqué.

5. Par conséquent et conformément à la loi et au projet de fusion, la fusion deviendra définitive avec effet au 1^{er} janvier 2008.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Berg, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2007, LAC / 2007 / 42673. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2008.

J. Baden.

Référence de publication: 2008026953/7241/46.

(080026439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Mossi & Ghisolfi International S.A., en abrégé M&G International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 66.955.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 décembre 2007, acte n^o 967 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2008026922/208/13.

(080026125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

CDP Capital - EuroMezz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 82.263.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2008.

CDP CAPITAL-EuroMezz S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008027046/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2008, réf. LSO-CN00178. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080027279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2008.

Grep Thionville II, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 113.313.

In the year two thousand and seven on the twelfth day of December.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary public, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

GREP THIONVILLE III S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 113.294 (the «Sole Shareholder») here represented by Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 10th, December 2007.

The said proxy, initialed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of GREP THIONVILLE II S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 113.313 and whose articles of incorporation (the «Articles») have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the «Mémorial») under number 698, page 33471 dated 5 April 2006 (the «Company»), and whose Articles have not been yet amended since its incorporation.

The provisions of the Luxembourg law on commercial companies, dated 10 August 1915, as amended from time to time (the «1915 Law») regarding the mergers have been fulfilled:

a) Publication on 2 November 2007 of the merger plan in the Mémorial number 2479, one month before the date of the general meetings convened to decide on the merger plan.

b) Drawing up of a written report by the board of managers of each of the merging companies explaining the merger plan and in particular the share exchange ratio.

c) Drawing up of a report by an independent expert, INTERAUDIT S.à r.l. (INTERAUDIT) with its registered office at 119, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, appointed pursuant to a resolution of the Board of Managers of the Company dated 21 September 2007, pursuant to a decision of the judge of the «tribunal d'arrondissement» and adopted in accordance with article 266 of the 1915 Law.

d) Deposit of the documents required by article 267 of the 1915 Law at the registered office of the Company one month before the date of the general meetings of the merging companies.

A copy of the reports mentioned at point b) and c) will be annexed to the present deed.

After the Sole Shareholder stated the foregoing, it takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 13 of the Articles:

First resolution

The Sole Shareholder declared that it had knowledge of the merger plan relating to the merger of the Company with GREP THIONVILLE I S.à r.l, a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 113.314 (the «Absorbing Company»).

The merger will be implemented by the contribution of any and all assets liabilities, rights, obligations and contracts of the Company, without exception and reserve, to the Absorbing Company.

The Sole Shareholder noted that the merger plan had been executed by the Board of Managers of the Company on 23 October 2007 and had been published in the Mémorial number 2479 of 2 November 2007, in accordance with article 262 of the 1915 Law.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to approve the merger plan of the Company as published in the Mémorial number 2479 of 2 November 2007 in all its provisions and in its entirety, without exception and reserve.

The Sole Shareholder further resolved to realize the merger by the transfer, following the dissolution without liquidation, of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Company to the Absorbing Company.

The Sole Shareholder resolved to approve the transfer of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Company to the Absorbing Company and the conditions of issue of the new shares to the Sole Shareholder of the Company, all in accordance with the exchange ratio mentioned in the merger plan published in the Mémorial number 2479 of 2 November 2007.

From an accounting and fiscal point of view, the merger will be effective as from 1 January 2007 as provided for in the merger plan.

The new shares of the Absorbing Company shall carry the right to participate in any distribution of profits of the Absorbing Company as from the 1st of January 2007.

The shareholders' register of the Absorbing Company will be updated in order to reflect the shares issued to the shareholders of the Company in the framework of the merger.

Third resolution

The Sole Shareholder resolved to transfer to the Absorbing Company any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Company following the dissolution without liquidation of the Company, in consideration of the issue by the Absorbing Company to the Sole Shareholder of the Company of one hundred twenty-five (125) shares with a nominal value of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each together with a share premium of forty-two euro eighty-two Cents (EUR 42.82).

As the transfer of all assets and liabilities made to the Absorbing Company shall include the initial one hundred (100) shares held by the Company in the Absorbing Company (the «Initial Shares»), it is noted that the Absorbing Company shall immediately upon execution of the above-mentioned capital increase, proceed to the immediate cancellation of the Initial Shares, so that the aggregate number of shares eventually held by the Sole Shareholder of the Company in the Absorbing Company upon execution of the merger, shall be reduced to one hundred and twenty-five (125) shares of one hundred and twenty-five euro (EUR 125.-) each.

According to article 266 of the 1915 Law, INTERAUDIT, acting as independent expert for the Company, appointed pursuant to the resolution of the board of managers of the Company dated 21 September 2007 and pursuant to a decision of the judge of the «tribunal d'arrondissement», examined in its written report the merger plan and share exchange ratio being 0.83 new shares in the Absorbing Company in exchanged for 1 share of the Company.

The following was stated in the INTERAUDIT report:

«Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that:

- The exchange ratio described in the merger proposal is not relevant and reasonable;
- The valuation method adopted for the determination of the exchange ratio is not appropriate in the circumstances.»

The report is annexed to the present deed.

Fourth resolution

The Sole Shareholder stated that without prejudice of the approval of the merger plan by the Absorbing Company, the Company will be dissolved without liquidation and will cease to exist pursuant to article 274 of the 1915 Law from the day of the present deed.

Fifth resolution

The Sole Shareholder noted that the merger is effective, from an accounting and fiscal point of view, as from 1st January 2007 without prejudice to the provisions of article 273 of the 1915 Law regarding the effects of the merger towards third parties.

Discharge is granted to the managers of the Company for the accomplishment of their mandate until today.

Statements

The undersigned notary stated the existence and the legality of the deeds and formalities of the merger executed by the Absorbing Company and the Company, and the merger plan.

Costs and expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this merger are estimated at approximately 1,800.- euro.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le douzième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

GREP THIONVILLE III, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 113.294 (l'«Associé Unique») ici représentée par Régis Galiotto, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 décembre 2007.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associée unique de GREP THIONVILLE II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 113.313 et dont les statuts (les «Statuts») ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 698, page 33471 en date du 5 avril 2006 (la «Société»), et dont les Statuts n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

Les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi de 1915») relatives aux fusions ont été accomplies:

a) Publication le 2 novembre 2007 du plan de fusion dans le Mémorial numéro 2479, soit un mois avant la date des assemblées générales convoquées afin de décider sur le plan de fusion.

b) Elaboration d'un rapport écrit par le conseil de gérance de chacune des sociétés fusionnantes expliquant le plan de fusion et en particulier le ratio d'échange des parts sociales.

c) Elaboration d'un rapport par un expert indépendant, INTERAUDIT S.à r.l. (INTERAUDIT) ayant son siège social au 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, nommé conformément à une résolution du Conseil de gérance de la Société datée du 21 septembre 2007, conformément à une décision du juge du tribunal d'arrondissement et adoptée conformément à l'article 266 de la Loi de 1915.

d) Dépôt des documents requis par l'article 267 la Loi de 1915 au siège social de la Société un mois avant la date des assemblées générales des sociétés fusionnantes.

Une copie des rapports mentionnés au point b) et c) sera annexée au présent acte.

Après acceptation de ce qui précède par l'Associé Unique, il a pris les résolutions suivantes conformément à l'article 13 des Statuts.

Première résolution

L'Associé Unique a déclaré qu'il avait pris connaissance du plan de fusion par acquisition de la Société par GREP THIONVILLE I, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855

Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 113.314 (la «Société Absorbante»).

La fusion sera réalisée par l'apport de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société, sans exception, ni réserve à la Société Absorbante.

L'Associé Unique a constaté que le plan de fusion a été exécuté par le Conseil de Gérance de la Société le 23 octobre 2007 et a été publié au Mémorial numéro 2479 en date du 2 novembre 2007, conformément à l'article 262 de la Loi de 1915.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé d'approuver le plan de fusion de la Société, tel que publié au Mémorial numéro 2479 du 2 novembre 2007 dans toutes ses dispositions et dans son intégralité, sans exception ni réserve.

L'Associé Unique a décidé, en outre, de réaliser la fusion par le transfert, suivant dissolution sans liquidation, de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société à la Société Absorbante.

L'Associé Unique a décidé d'approuver l'attribution de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société à la Société Absorbante et les conditions d'émission des nouvelles parts sociales à l'Associé Unique de la Société, conformément au ratio d'échange mentionné dans le plan de fusion tel que publié au Mémorial numéro 2479 du 2 novembre 2007.

D'un point de vue comptable et fiscal, la fusion prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2007, tel que prévu dans le plan de fusion.

Les nouvelles parts sociales de la Société Absorbante donneront droit de participer à toute distribution de bénéfices de la Société Absorbante à partir du 1^{er} janvier 2007.

Le registre des associés de la Société Absorbante sera mis à jour afin de refléter les parts sociales émises aux associés de la Société dans le cadre de la fusion.

Troisième résolution

L'Associé Unique a décidé de transférer à la Société Absorbante tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société suite à la dissolution sans liquidation de la Société, en considération de l'émission par la Société Absorbante aux associés de la Société de cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, avec une prime d'émission de quarante-deux euros quatre-vingt-deux cents (EUR 42,82).

Comme le transfert de tous les actifs et passifs à la Société Absorbante doit inclure les cent (100) parts sociales initiales détenues par la Société dans la Société Absorbante (the «Parts Sociales Initiales»), il est noté que la Société Absorbante doit, immédiatement après l'exécution de l'augmentation de capital susmentionnée, procéder à l'annulation immédiate des Parts Sociales de Formation, de sorte que le nombre total des parts sociales finalement détenues par l'Associé Unique de la Société dans la Société Absorbante après exécution de la fusion doit être réduit de cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Conformément à l'article 266 de la Loi de 1915, INTERAUDIT, agissant en sa qualité d'expert indépendant pour la Société, nommé suite à une résolution circulaire du conseil de gérance de la Société du 21 septembre 2007 et conformément à une décision du juge du tribunal d'arrondissement, a examiné dans son rapport écrit son plan de fusion et le ratio d'échange des parts sociales étant de 0,83 nouvelle part sociale de la Société Absorbante en échange de 1 part sociale de la Société.

Le rapport de INTERAUDIT a établi que:

«Sur la base de notre revue, rien n'est venu à notre attention qui pourrait nous faire croire que:

- Le ratio d'échange décrit dans le projet de fusion n'est pas pertinent et raisonnable;
- La méthode d'évaluation adoptée pour la détermination du ratio d'échange n'est pas appropriée aux circonstances.»

Le rapport est annexé au présent acte.

Quatrième résolution

L'Associé Unique a noté que, sans préjudice de l'approbation du plan de fusion par la Société Absorbante, la Société sera dissoute sans liquidation et cessera d'exister conformément à l'article 274 de la Loi de 1915 à partir du présent acte.

Cinquième résolution

L'Associé Unique a noté que la fusion prend effet, d'un point de vue comptable et fiscal, à partir du 1^{er} janvier 2007 sans préjudice des dispositions de l'article 273 de la Loi de 1915 concernant les effets de la fusion vis-à-vis de tierces personnes.

Décharge est accordée aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à ce jour.

Constatation

Le notaire soussigné constate, l'existence et la légalité des actes et des formalités de la fusion exécutées par la Société Absorbante et la Société, et le plan de fusion.

30186

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelques formes que ce soit, incombant à la Société en raison de cette fusion sont évalués à approximativement à 1.800,- euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande du comparant, le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte.

Sur quoi le présent acte a été fait à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite à la personne comparante et dont le notaire connaît le nom, prénom, état civil et résidence, la personne prémentionnée a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007. Relation LAC/2007/41081. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008026956/211/209.

(080026580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

ECIP Elis Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.853.

In the year two thousand and seven, on the 17th day of December,

Before Us, Maître Jacques Delvaux notary residing in Luxembourg,

There appeared:

1. EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS S.C.A., SICAR, a Société en commandite par actions (S.C.A.) qualifying as a Société d'investissement en capital à risque (SICAR) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, registered with the Trade and Company Registry of Luxembourg (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 116.189 («ECIP»), here represented by Ms Laure Mersch, lawyer, residing in Luxembourg, acting by virtue of a proxy given on 14 December 2007.

2. EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS B S.C.A., SICAR, a Société en commandite par actions (S.C.A.) qualifying as a Société d'investissement en capital à risque (SICAR), duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, registered with the Trade and Company Registry of Luxembourg (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 125.545 («ECIP B»), here represented by Ms Laure Mersch, lawyer, residing in Luxembourg, acting by virtue of a proxy given on 14 December 2007.

The appearing parties from 1) to 2) are herein referred to as the «Existing Shareholders».

3. CB LUX S.à.r.l., a Société à Responsabilité Limitée, duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 18-20, rue Eugène Ruppert, La Cloche d'Or, L-2453 Luxembourg, registered with the Trade and Company Registry of Luxembourg (Registre de Commerce et des Sociétés) under the number B 108.295, here represented by Ms Laure Mersch, lawyer, residing in Luxembourg, acting by virtue of a proxy given on 14 December 2007.

4. IRR K, a company limited by shares, incorporated and validly existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Maples and Calder, PO Box 309 George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, here represented by Ms Laure Mersch, lawyer, residing in Luxembourg, acting by virtue of a proxy given on 11 December 2007.

5. TIGRE S.A.S., a société par actions simplifiée, incorporated and validly existing under the laws of France, having its registered office at 17, Cours Valmy, F-92800 Puteaux registered with the Registre du Commerce de Nanterre under the number 479.793.812, here represented by Ms Laure Mersch, lawyer, residing in Luxembourg, acting by virtue of a proxy given on 14 December 2007.

The appearing parties from 3) to 5) are herein referred to as the «Subscribers».

The said proxies, after having been signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. The appearing parties sub 1) to 2) are the current shareholders of ECIP ELIS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), registered with the Trade and Company Registry of Luxembourg (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 131.853, having its registered office at 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 8 August 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 2371, page 113784. The articles of association of the Company have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on 1st October 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations n ° 2744 page 131700.

II. The current share capital of the Company is set at Three Hundred and Thirty Seven Thousand five hundred Euros (EUR 337,500.-), represented by thirteen thousand and five hundred (13,500) shares (parts sociales) each with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-), all entirely subscribed and fully paid in;

III. That all the shareholders are duly represented at the meeting, which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced, without prior notice.

The Existing Shareholders have decided to deliberate on the point of the following agenda:

Agenda:

1. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of up to EUR 16,050.- (sixteen thousand and fifty euros) so as to bring it from its current amount of EUR 337,500.- (Three hundred and thirty seven thousand five hundred euros) to EUR 353,550.- (three hundred and fifty three thousand five hundred and fifty euros) by the issuance of 642 (six hundred and forty-two) new shares, all shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each (the «New Shares»)

2. Subscription and full payment of the new shares by contribution in cash;

3. Subsequent amendment of Article 6.1 of the Company's articles of association;

4. Miscellaneous.

After deliberation, on the basis of the agenda, the Existing Shareholders have taken the following resolutions (the «Resolutions»):

First resolution

The general shareholders' meeting decides to increase the share capital by an amount of up to EUR 16,050.- (sixteen thousand and fifty euros) so as to bring it from its current amount of EUR 337,500.- (three hundred and thirty seven thousand Five Hundred Euros) to EUR 353,550.- (three hundred and fifty three thousand five hundred and fifty euros) by the issuance of 642 (six hundred and forty-two) new shares, with a total issue premium of EUR 1,552.98 (one thousand five hundred and fifty-two euros and ninety-eight cents), all shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, each share to be fully subscribed and paid up by contribution in cash.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon appeared the Subscribers, represented as stated here-above, which have declared to subscribe for the 642 (six hundred and forty-two) new shares (parts sociales) in the following amounts and proportions:

Investor	Number of shares subscribed	Total Shares Subscription Price in EUR	Premium in EUR
CB LUX S.à.r.l.	64	1,600.-	155.30
IRR K	321	8,025.-	776.49
TIGRE S.A.S.	257	6,425.-	621.19
Total	642	16,050.-	1,552.98

All the newly issued shares have been fully-paid-up in cash together with the issue premium, so that the amount of EUR 17,602.98 (seventeen thousand six hundred and two euros and ninety-eight cents) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the general shareholders' meeting decides to amend Article 6.1, First Paragraph, of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 6.1 . Subscribed and authorised share capital. First Paragraph** . The Company's share capital is fixed at three hundred and fifty three thousand five hundred and fifty euros (EUR 353,550.-) represented by fourteen thousand one hundred and forty-two (14,142) shares (parts sociales) of twenty-five euros (EUR 25.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,500.-.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le 17 décembre,

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS S.C.A., SICAR, une société en commandite par actions (S.C.A.) sous la forme d'une société d'investissement en capital à risque (SICAR) constituée conformément et soumise à la loi luxembourgeoise, avec siège social au 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.189 («ECIP»), ici représentée par Laure Mersch, Avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 14 décembre 2007.

2. EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS B S.C.A., SICAR, une société en commandite par actions (S.C.A.) sous la forme d'une société d'investissement en capital à risque (SICAR) constituée conformément et soumise à la loi luxembourgeoise, avec siège social au 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.545 («ECIP B»), ici représentée par Laure Mersch, Avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 14 décembre 2007.

Les parties comparantes sub 1) à 2) sont désignées ci-après comme les «Associés Actuels».

3. CB LUX S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, constituée conformément et soumise à la loi luxembourgeoise, avec siège social au 18-20, rue Eugène Ruppert, La Cloche d'Or, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.295, ici représentée par Laure Mersch, Avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 14 décembre 2007.

4. IRR K, une société constituée conformément et soumise à la loi des Iles Cayman, avec siège social à Maples et Calder, PO Box 309 George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, ici représentée par Laure Mersch, Avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 11 décembre 2007.

5. TIGRE S.A.S, une société par actions simplifiée constituée conformément et soumise à la loi française, avec siège social au 17, Cours Valmy, F-92800 Puteaux, immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le numéro 479.793.812, ici représentée par Laure Mersch, Avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 14 décembre 2007.

Les parties comparantes sub 3) à 5) sont désignées ci-après comme les «Souscripteurs».

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les parties comparantes sous 1) à 2) sont les associés actuels de ECIP ELIS S.à r.l, une société à responsabilité limitée, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131 853, ayant son siège social au 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg (la «Société»), constituée par acte du notaire instrumentant en date du 8 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 2371, page 113784. Les statuts de la Société ont été amendés par acte du notaire instrumentant le 1^{er} octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 2744 page 131700.

II. Le capital social actuel de la Société est fixé à trois cent trente sept mille cinq cent euros (337.500,- EUR), représenté treize mille cinq cents (13.500) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR), chacune étant entièrement souscrite et libérée;

III. Que tous les associés sont représentés à l'assemblée, qui est, par conséquent, valablement constituée et peut délibérer sur tous les points de l'ordre du jour, reproduit ci-dessous, sans notice préalable.

Les Associés Actuels ont décidé de délibérer sur le point suivant de l'ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de seize mille cinquante euros (16.050,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trois cent trente-sept mille cinq cent euros (337.500,- EUR) à trois cent cinquante-

trois mille cinq cent cinquante euros (353.550,- EUR) par l'émission de six cent quarante-deux (642) parts sociales nouvelles, toutes les parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

2. Souscription et libération totale des nouvelles parts sociales par un versement en numéraire;

3. Modification subséquente de l'Article 6.1 des statuts de la Société:

4. Divers.

Après délibération, sur base de l'ordre du jour, les Associés Actuels ont pris les résolutions suivantes (les «Résolutions»):

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de seize mille cinquante euros (16.050,- EUR),

pour le porter de son montant actuel de trois cent trente-sept mille cinq cent euros (337.500,- EUR) à trois cent cinquante-trois mille cinq cent cinquante euros (353.550,- EUR),

par l'émission de six cent quarante-deux (642) parts sociales nouvelles, avec une prime totale d'émission de mille cinq cent cinquante-deux euros et quatre-vingt dix-huit cents, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR), chaque part sociale devant être entièrement souscrite et libérée par apport en numéraire.

Intervention - Souscription - Libération

Sont alors intervenus les Souscripteurs, représentés comme indiqué ci-dessus, ont déclaré souscrire aux Six Cent Quarante-Deux (642) nouvelles parts sociales dans les montants et proportions suivants:

Souscripteur	Nombre d'actions souscrites	Prix total de souscription des actions en EUR	Prime d'Emission en EUR
CB LUX S.à.r.l.	64	1.600,-	155,30
IRR K	321	8.025,-	776,49
TIGRE S.A.S.	257	6.425,-	621,19
Total	642	16.050,-	1.552,98

Les nouvelles parts sociales ainsi que la prime d'émission ayant été entièrement libérés par apport en numéraire, le montant de dix-sept mille six-cent deux euros et quatre-vingt dix-huit cents (17.602,98 EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la Société, preuve ayant été apportée au notaire.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale des associés décide de modifier l'Article 6.1, paragraphe 1 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.1. Capital souscrit et libéré. Premier paragraphe.** Le capital social de la Société est fixé à Le capital social de la Société est fixé à trois cent cinquante-trois mille cinq cent cinquante euros (353.550,- EUR), représenté par quatorze mille cent quarante deux (14.142) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou duquel elle est redevable en raison de l'augmentation de capital, est évalué à environ EUR 1.500,-.

Le notaire instrumentant, qui a connaissance de la langue anglaise, constate qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci étant tous connu par le notaire par leur nom, prénoms, état civil et domicile, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Mersch, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, LAC/2007/42918. — Reçu 176,03 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2008.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2008026996/208/200.

(080026953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2008.

Great German Stores E, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 113.889.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

PKF WEBER ET BONTEMPS

Reviseur d'entreprises

Signature

Référence de publication: 2008027038/592/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM09960. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080027377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2008.

Le Cordon Bleu International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 96.808.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 mars 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2008.

LE CORDON BLEU INTERNATIONAL S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008027048/683/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2008, réf. LSO-CN04685. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080027285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2008.

Le Cordon Bleu International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 96.808.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 mars 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2008.

LE CORDON BLEU INTERNATIONAL S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008027049/683/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2008, réf. LSO-CN04688. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080027289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2008.

T6 - Ney & Partners S.à r.l. en abrégé Ney & Partners, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6184 Gonderange, 15, rue Wangert.

R.C.S. Luxembourg B 56.847.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008026320/8672/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2008, réf. LSO-CN04977. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

TRW Automotive Finance (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 93.544.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008026285/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2008, réf. LSO-CN03486. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Graham Thomas Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 121.824.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008026293/1969/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2008, réf. LSO-CN04057. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Orcovet-Lux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 67, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 104.704.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de L'assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue le 30 octobre 2007

01 L'intégralité du capital social est représenté.

02 L'assemblée Générale décide de transférer le siège social de Maison, 146a, L-9991 Weiswampach, à 67, Gruuss-Strooss, L-9991 Weiswampach

T. Cox

Administrateur délégué

Référence de publication: 2008026344/1611/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06845. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

PCF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 1, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 125.451.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue le 30 octobre 2007

01 L'intégralité du capital social est représentée.

02 L'assemblée Générale décide de transférer le siège social de Maison 102, L-9991 Weiswampach à 1, Duarrefstrooss, L-9990 Weiswampach.

E. Stoffels
Administrateur délégué

Référence de publication: 2008026347/1611/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2007, réf. LSO-CL00840. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Promorobis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 96.534.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 15, rue de la Chapelle à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2007.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008026361/534/20.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2008, réf. LSO-CM05470. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080026283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

DH 2004 Sàrl, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 810.000,00.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 104.181.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Suite à une assemblée générale extraordinaire enregistrée à Luxembourg, actes civils le 4 janvier 2008, LAC/2008/718 et reçue par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg en date du 27 décembre 2007, acte n° 964, il a été prononcé la clôture de la liquidation de la société DH 2004 Sàrl, qui cessera d'exister.

L'assemblée a décidé que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

Délivrée à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2008.

J. Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2008026375/208/20.

(080026492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.
